Bulletin d'information de la Commune d'Echandens

Novembre 2009

N° 29

MUNICIPALITE

Syndic,
administration générale,
finances, transports publics,
police, affaires religieuses
M. Philip Panchaud

Ecoles, bâtiments, affaires militaires,
affaires sociales, affaires culturelles,
humanitaire
Mme Irène Caron

Urbanisme, police des constructions
salubrité, protection civile,
service du feu (SDIS)
M. Jean-Marc Landolt

Routes, signalisation, éclairage
public, services industriels,
évacuation et épuration des eaux
M. Michel Pache

Domaines, (parcs – cimetière)
vignes, forêts, sports,
voirie et déchets
M. Guy Richard

La municipalité et le personnel communal

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat :

M. Laurent Ceppi, secrétaire
Mme Martine Comte, boursière
Mme Caroline Paratore, empl. comm.
M. David Hafner, apprenti

Contrôle des habitants :

Mlle Anne-Marie Ionescu, prép. au contrôle des habitants

Voirie :

M. Eric Monnet, chef
M. Claude-Alain Rouge, sous-chef
M. Eric Golaz
M. Ludovic Lupi
M. Yvan Steinmann, partiel
M. Frédy Pointet, auxiliaire

Conciergerie :

M. Michel Genin, responsable
Mme Maria-Clara Alvarez, partiel
Mme Yacinta Teixera Ribeiro, partiel
Mme Ginette Spadaccini, partiel temple
Mme Margrit Widmer, partiel Saugey

Le bureau communal, tél. 021 701 15 25

Le contrôle des habitants, tél. 021 701 06 38

sont ouverts du lundi au vendredi de **08h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h30**

Sur rendez-vous UNIQUEMENT, il est possible d'être reçu en dehors des heures ci-dessus: de 07h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

fax 021 701 09 13
Http://www.echandens.ch
E-mail: echandens@bluewin.ch

LE BILLET DU SYNDIC

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Crise financière, crise économique, retraits massifs d'avoir auprès de l'UBS, sauvetage de la banque par la confédération, fraude Madoff d'US$ 50 milliards, montée du chômage, crise de confiance, crise du secret bancaire, crise libyenne…

La dernière année fut riche en évènements déstabilisateurs !

Sagesse et prudence ayant prévalu sur témérité, nos finances sont restées saines. Notre Commune est pour l'heure épargnée. Notre situation financière devrait, comme par le passé, nous permettre de faire face aux investissements et aux dépenses futures en maintenant le taux d'imposition actuel. Quoi de neuf à Echandens depuis mon dernier billet ?

Le nouveau PGA, amputé du secteur des Abbesses, ainsi que le règlement y relatif, viennent d'obtenir la signature du Canton et sont donc entrés en vigueur.

Le concours d'architecture pour la future grande salle entre dans sa phase finale. Les différents projets nous permettront d'avoir une vision sur la forme du futur bâtiment ainsi que l'aspect des alentours.

Suite à son adhésion au réseau AJEMA (Accueil de Jour des Enfants de la région Morges-Aubonne) en 2008, et afin de mieux répondre à la demande des parents, la Commune d'Echandens a participé à la création d'une structure d'accueil pour la petite enfance dans les locaux transformés au sous-sol de l'Ancien Collège.

Depuis le premier janvier de cette année, nous participons à la Sécurité Région Morges (SRM), nouvelle collaboration intercommunale de police regroupant les communes de Morges, Tolochenaz, Préverenges et Echandens. Et Monsieur Yvan Steinmann, ancien agent de la PIPE, a rejoint notre Commune et partage désormais son temps entre les tâches de police et la voirie.

Afin de moderniser notre région, une nouvelle association de communes, l'ARCAM (Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges)

fut constituée et toutes les communes du district y participent. Notre Commune continue donc à jouer un rôle actif dans le développement régional.

Messieurs Chaupond et Pointet du service de voirie, ainsi que Madame Chambaz, boursière, ont pris leur retraite. Je leur adresse mes plus vifs remerciements pour leur engagement aux cours des nombreuses années passées au service de la Commune. Merci aussi à Monsieur Charles Moinat, notre directeur des écoles depuis 1997, qui a pris sa retraite à fin février.

Ma gratitude va également au personnel communal ainsi qu'à l'équipe de voirie qui œuvrent pour le bien de notre Commune et tout particulièrement à notre greffe, à M. Laurent Ceppi, pour sa disponibilité de chaque instant, ainsi qu'à mes collègues municipaux pour leur soutien, leur engagement et leur bonne humeur.

Par la même occasion, j'adresse mes remerciements à tous ceux, petits et grands, jeunes et moins jeunes, qui d'une manière ou d'une autre contribuent par leur engagement et leur civisme à faire de notre belle commune d'Echandens ce qu'elle est : un endroit où il fait bon vivre!

Philip Panchaud, Syndic

PREAVIS MUNICIPAUX ET CREDITS EXTRABUDGETAIRES

Ils ont été acceptés par le Conseil communal à l'une ou à l'autre des séances de l'année 2008.

- Demande d'autorisation de cautionner la société des MBC pour un montant maximal deFr. 200'000.-, pour le financement de la construction d'une halle de stationnement pour bus
- Projet de modification de la taxe d'exemption du SDIS
- Pose de l'éclairage public à la Rte d'Ecublens et remplacement des collecteurs EC/EU Fr. 387'000.-
- Crédit pour l'organisation d'un concours de projet en vue de l'édification d'une salle villageoise et du réaménagement du secteur du Saugey Fr. 300'000.-
- Comptes 2007
- Acquisition d'une centrifugeuse et de ses accessoires pour la STEP de Bussigny Fr. 61'683.-
- Création du groupement forestier d'Apples
- Proposition d'adhésion à la convention relative à la collaboration intercommunale en matière de police
- Adhésion au réseau d'Accueil de Jour des Enfants Morges-Aubonne (AJEMA)
- Plan général d'affectation et règlement communal sur la police des constructions
- Dissolution/démission de l'ACRM
- Adhésion à l'Association de la Région de Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)
- Budget 2009

Le montant des crédits accordés par le Conseil communal en 2008 se monte à Fr. 748'683.-

LE BILLET DU PRESIDENT DU CONSEIL COMMUNAL

Comme déjà exposé dans l'édition 2008 de ce bulletin d'information, le fonctionnement du Conseil communal, qui comprend soixante membres assermentés, dépend, pour une part conséquente, des tâches accomplies par son bureau, formé de 5 personnes, lesquelles sont appuyées, selon les besoins, par deux scrutateurs suppléants.

Depuis le 1er juillet dernier, et jusqu'au 30 juin 2010, ce bureau est composé de :

Président:	Philippe Diserens
1er vice-président:	Joël Möckli
2ème vice-président:	Jacques Perrinjaquet
Scrutateurs:	Christophe Tschanz
	François Vogel

Les scrutateurs suppléants sont: Camille Bohner, Olivier Peissard

Notre Conseil communal ne saurait toutefois fonctionner sans l'exceptionnel appui offert, de longue date, par sa secrétaire Claire-Lise Martin.

Celle-ci joue un rôle très actif tant au sein du Conseil, notamment par la tenue de ses procès-verbaux, qu'en appui aux tâches du bureau, et ce bien qu'elle ne fasse pas partie de ce dernier, selon le règlement qui régit notre organe législatif.

A part la conduite de nos séances de Conseil communal, cette équipe, parfois élargie par l'appui complémentaire de quelques conseillers, s'occupe de la procédure de dépouillement lors des votations et élections, tant communales, cantonales que fédérales.

Depuis le début de l'année, notre Conseil a été convoqué et s'est réuni à trois reprises. Ces séances sont publiques. Elles sont annoncées par le biais de l'affichage public, ainsi qu'au travers du site internet de la commune.

Notre prochaine séance se tiendra le lundi 7 décembre prochain à 20h00, à la salle des Utins. Les différents objets qui y seront traités n'ont pas encore définitivement été arrêtés au jour de la rédaction de ce billet.

Toutes les modifications de préavis sont également affichées au pilier public, après séance, en raison de l'existence d'un droit de référendum, pour tout préavis accepté par notre législatif.

Notre Conseil communal, constitué pour la législature qui se terminera le 30 juin 2011, serait heureux de vous accueillir lors de l'une de ses prochaines séances, afin de vous permettre de vous faire une idée du rôle joué par ses membres et, souhaitons-le, créer des vocations pour la prochaine législature.

Les membres prénommés du bureau se tiennent très volontiers à votre disposition, dans le but de répondre à toute question traitant de notre Conseil, de ses élus ou de son fonctionnement.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer dans nos travées, je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin.

Philippe Diserens

Liste des conseillères et conseillers communaux dès juillet 2009

Addor Adelheid
Arzenton Monique
Ayer Nicole
Bohner Camille
Bohner Philippe
Bolomey Dominique
Borboën Youri
Brack Jean-Paul
Brandt Monique
Bridy Edy
Bridy Jean-Marc
Büser Jürgpeter
Carrea Lorenzo
Cavin Sandra
Crolla Azucena
Curtet Claudine
Dietrich Daniel
Diserens Philippe
Divorne Sylvie
Dutruit Xavier
Foucqueteau Nicole
Gandillon Philippe
Garcia Antonio
Gerber Antoine
Gisclon Jean-Daniel
Gorgerat Marinette
Isoz Arnaud
Katz Isabelle
Künstner Karin
Lambelet Thierry
Loup Janine
Martin Claire-Lise
Martin Jean
Martin Jean-François
Martin Luc
Martin Monique
Martin Philippe
Métry Olivier
Möckli Joël
Muff Jean-Nicolas
Neri-Elsener Margrit
Nerny Jean-Pierre
Pache François
Pache Thierry
Paganuzzi Catherine
Pasche Pierre-Louis
Peissard Olivier
Pellegrinelli Michel
Perrinjaquet Jacques
Racine Jean-Bernard
Richard Denis
Rochat Gilbert
Rodriguez Ramiro
Schmidt Alexandre
Tavel Dominique
Tille Josiane
Tschanz Christophe
Vogel François
Vuillerat Claude-Alain
Zürn Katharina

VOTATIONS

Nous vous rappelons que le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10.00 à 11.00h au bâtiment de la voirie aux Utins. La boîte aux lettres «votations» située à l'entrée du bâtiment de l'Administration communale est relevée une dernière fois le dimanche à 11.00h.

Pour que votre vote soit valable, vous voudrez bien suivre les indications sur le dos de l'enveloppe grise qui contient le matériel de vote. Le bureau communal, tél. 021 701 15 25, vous renseignera également.

SORTIE DU CONSEIL COMMUNAL

La traditionnelle sortie du Conseil a eu lieu le samedi 6 juin 2009. Pour cette édition, le bureau du Conseil nous a fait découvrir des choses géographiquement très proches, mais pas forcément connues de tous les participants. La journée a donc débuté par un trajet en transports publics depuis Echandens, et donc l'utilisation du nouveau M2, pour nous rendre sur le site de l'usine Tridel sur les hauts de Lausanne.

Parmi les trois guides qui nous ont accueillis pour cette visite, notre Municipal, M. Guy Richard, était fier et ému de nous faire découvrir cette réalisation à laquelle il a participé activement pendant des années en tant que membre du conseil d'administration, et qu'il continue à faire visiter à des groupes à chaque fois qu'on lui en fait la demande. Merci à M. Richard et à ses amis pour cette matinée très instructive!

Le repas qui a suivi s'est déroulé au Chalet des Enfants, autre endroit magnifique au nord de Lausanne, récemment rénové et qui nous a fait goûter aux plats du terroir dans une ambiance chaleureuse.

Un tout grand merci aux organisateurs de cette belle journée, qui a laissé plein de temps à nos conseillers communaux de se retrouver dans l'un ou l'autre groupe, à table ou autour d'un verre.

SALLE VILLAGEOISE
ET REAMENAGEMENT DU SECTEUR DU SAUGEY

1850 : la construction de la «grande salle»

Datant de 1850 environ, la grande salle d'Echandens a connu une série de rénovations, en 1933 et en 1975 notamment.

Centre du village, 1905

1963 : le premier concours d'architecture

En 1962 déjà, le Conseil communal soutient la proposition de la Municipalité d'engager une étude en vue de la réalisation d'une nouvelle auberge avec grande salle. L'année suivante, un concours d'architecture est lancé. Il est remporté par l'architecte lausannois Frédéric Brugger. En raison de l'importance des travaux et des investissements à engager, le projet est abandonné.

Concours d'architecture pour la construction d'une auberge communale avec grande salle, à Echandens .

PALMARES

1er prix	fr 2600.-	Projet No 7	LES TRUITES	M.Frédéric BRUGGER arch. FAS-SIA rue Haldimand 17 Lausanne
2e prix	fr 2400.-	Projet No 5	LE MAIL	M.Pierre QUILLET arch. SIA DPLEF rue du Tunnel 2 Lausanne
3e prix	fr 2200.-	Projet No 12	PATATE	MM.Jacques LONCHAMP et David HOTZ architectes rue de Bourg 3 Lausanne
4e prix	fr 1700.-	Projet No 10	DEZALEY	M.Paul MARTI arch. EPF av.de Budé 43 Genève

1996 : le PPA «Centre du village»

Au début des années 1990, la Municipalité relance l'idée de construire une nouvelle salle villageoise, plus adaptée aux besoins d'alors. En juin 1993, le Conseil communal accepte le crédit d'étude pour modifier les règles à l'utilisation du sol au centre du village. En 1996, le plan partiel d'affectation (PPA) du «Centre du village» est approuvé par le Conseil d'Etat.

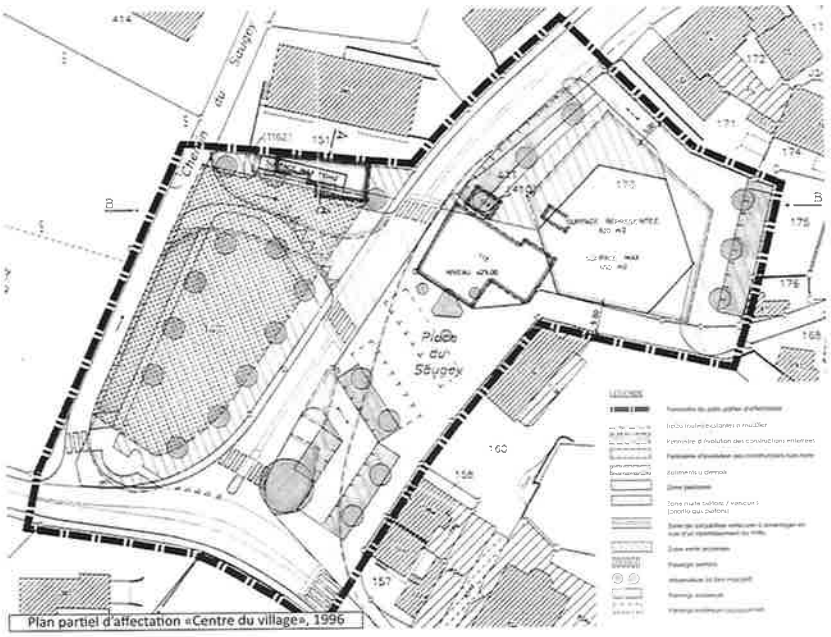

Plan partiel d'affectation «Centre du village», 1996

1997 - 1999 : le premier projet de grande salle et le référendum

Un premier projet d'architecture établit par le bureau ENSEMBLE SA à Lausanne est déposé à l'enquête publique à la fin de l'année 1997. Le projet de bâtiment hexagonal suscite une douzaine d'oppositions dont certaines se dénoueront devant le Tribunal administratif.

Malgré l'acceptation du crédit de construction, le Conseil communal et la Municipalité décident à l'unanimité de soumettre cette décision à une votation populaire. Le 13 juin 1999, une faible majorité des votants refuse le crédit de construction. Tout est à refaire...

Projet de grande salle, 1997

2003 : le concours d'idées

Au sein du Conseil communal, une motion est lancée par MM. Charles Moinat et Rolf Vogel pour analyser les besoins liés à un nouvel équipement collectif. Fort des conclusions de cette étude, le Conseil adopte en 2003 un crédit pour lancer un concours d'idées destiné à repenser le dispositif d'équipements collectifs sur le territoire communal. Au terme de la procédure, le bureau PLAREL SA à Lausanne, reçoit le premier prix pour sa proposition intitulée «Le charme d'aujourd'hui, le confort du futur». Ce projet, comme la grande majorité des propositions, confirme la nécessité de remplacer l'actuelle salle villageoise et de la maintenir au centre du village.

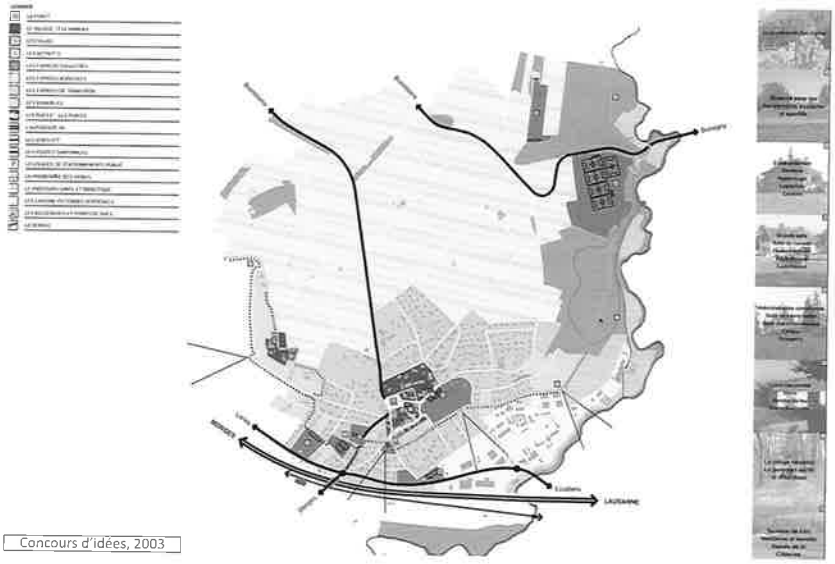
Concours d'idées, 2003

2006 - 2009 : la révision du plan général d'affectation (PGA)

Convaincue de la pertinence de cette proposition, la Municipalité profite de la révision du plan général d'affectation pour abroger le plan partiel d'affectation «Centre du Village» de 1996 et pour assouplir les règles en matière d'utilisation du sol au cœur du village.

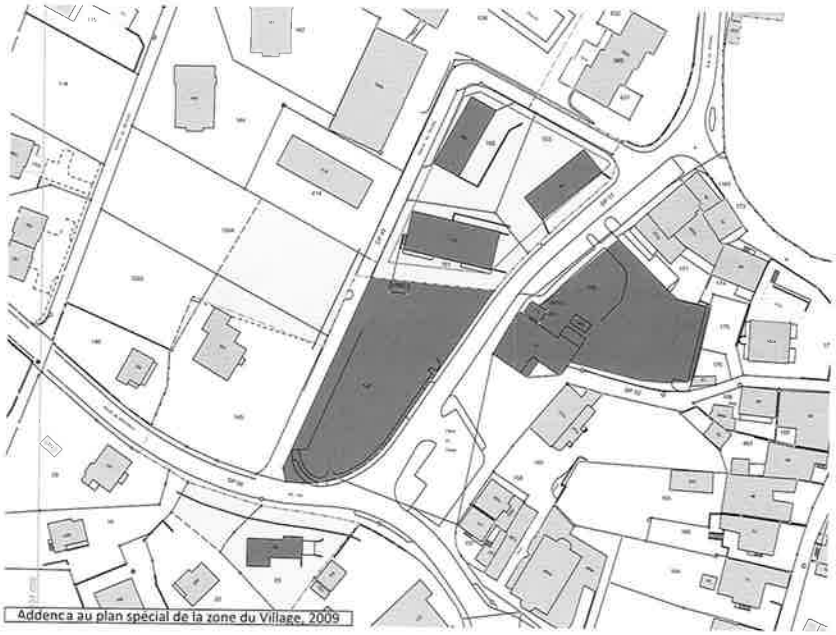
Addenda au plan spécial de la zone du Village, 2009

2008 - 2009 : un concours d'architecture à deux degrés

Les conditions formelles étant réunies, l'organe législatif soutient sans réserve la proposition municipale d'organiser, pour la seconde fois, un concours d'architecture pour la construction d'une nouvelle salle villageoise et le réaménagement de la Place du Saugey. L'importance des travaux et le caractère public de l'ouvrage imposent de se soustraire à la loi vaudoise sur les marchés publics et à son règlement d'application.

Le montant estimé des travaux étant inférieur à Frs 9'575'000.-, le concours est ouvert aux architectes domiciliés en Suisse. Une procédure à deux degrés est privilégiée pour favoriser le développement des propositions jugées pertinentes au premier degré. L'organisation du concours est confiée au bureau PLAREL SA, lauréat du concours d'idées.

Une fois la composition du jury et le programme du concours validés par la Municipalité, la procédure s'est ouverte le 12 décembre 2008.

Au terme du premier degré, 51 propositions ont été réceptionnées et jugées les 3 et 7 avril 2009. Le jury a retenu six projets pour concourir au second degré.

Les six propositions reçues ont été jugées les 15 et 22 septembre 2009. Au terme de ses délibérations, le jury a recommandé à la Municipalité d'attribuer le 1er prix au projet intitulé FLEX établi par le bureau FRUNDGALLINA, architectes FAS/SIA à Neuchâtel.

Présidente	*Mme Christine Thibaud-Zingg, architecte EPFL/SIA/FAS*
Membres professionnels	*M. Olivier Fazan, architecte EPFL/SIA – urbaniste FSU* *M. Pierre Meylan, architecte HES/SIA – urbaniste FSU* *M. Laurent Saurer, architecte EPFL/SIA/FAS* *M. Paul Humbert, architecte EPFL/SIA (suppléant)*
Membres non professionnels	*M. Philippe Gandillon, conseiller communal* *M. Jean-Marc Landolt, municipal* *M. Rolf Vogel, membre de la commission d'urbanisme* *M. Michel Pache, municipal (suppléant)*
Expert	*M. Bernard Flach, économiste de la construction*

Composition du jury

SALLE VILLAGEOISE				
N°	Désignation du local	Commentaire	Nb.	Surface nette (m2)
101	Salle villageoise	250 places assises. Modulable, au minimum, en 2 parties.	1	200 à 250
102	Scène	Scène fixe (env. 12 m x 6 m) avec circulation indépendante pour les artistes	1	60 à 80
103	Local de rangement du matériel de la salle soit : tables, chaises, etc	En relation avec la scène et la salle	1	20 à 25
104	Local régie, lumière	Peut être disposé sur une galerie	1	5 à 10
105	Foyer et vestiaires publics	Cet espace réunit l'entrée, une zone d'attente et d'expositions.	1	70 à 90
106	Buvette, office	Bar en relation avec le foyer et la salle villa-geoise. Plan de travail avec évier et frigos	1	15 à 25
107	Cuisine professionnelle y compris chambre froide et stockage vaisselle	En relation avec la salle villageoise et le foyer. Dimensionnée pour préparer 150 repas Entrée livraison indépendante	1	45 à 55
108	WC pour personnes handicapées	1 cabine + lavabo	1	Selon besoin
109	WC femmes	6 cabines + lavabos	1	Selon besoin
110	WC hommes	3 cabines + 4 urinoirs + lavabos	1	Selon besoin
111	Salle des sociétés locales n° 1 et n° 2	Salle séparable en 2 parties	1	50
112	Salle de groupe	Salle polyvalente pour des activités de groupe, des conférences, etc.	1	40
113	Carnotzet avec cuisinette	Peut être disposé au sous-sol dans l'abri PC avec ventilation naturelle	1	15 à 20
114	Loge, vestiaire femmes avec 2 douches + 1 WC lavabo	Peut être disposé au sous-sol dans l'abri PC	1	15 à 20
115	Loge, vestiaire hommes avec 2 douches + 1 WC lavabo	Peut être disposé au sous-sol dans l'abri PC	1	15 à 20
116	Local maintenance stockage des produits et machines de nettoyage	Avec évier et vidoir de sol. Peut être disposé au sous-sol dans l'abri PC	1	5 à 10
117	Locaux techniques	Locaux en sous-sol pour les installations électriques et la production d'énergie	1	Selon besoin
118	Parking souterrain	80 à 100 cases publiques. Ventilation naturelle souhaitée au 1er niveau.	1	Selon besoin
119	Local technique du parking	Ventilation mécanique	-	Selon besoin
120	Abri de protection civile	Capacité : 100 personnes. Prescriptions en vigueur : ITAS 1982, chapitre 4, catégorie "établissements publics". Peut être couplé avec d'autres fonctions	1	Selon besoin
	Circulations horizontales	Largeur minimale des couloirs : 1.50 m.	-	Selon besoin
-	Circulations verticales	Nombre à évaluer en fonction du projet	-	Selon besoin
ESPACES EXTERIEURS LIES A LA SALLE VILLAGEOISE (sur la parcelle communale n° 170)				
200	Désignation de l'espace	Commentaire	Nb.	Surface nette (m2)
201	Perche d'entrée couvert	En prolongement des espaces collectifs. Accessible par un véhicule de livraison.	1	Selon besoin
202	Places de stationnement publiques à ciel ouvert	20 cases voitures + 5 cases deux-roues. Peuvent être disposées sur le DP 51 et 52	-	Selon besoin
203	Places de stationnement extérieures spéciales	2 places livraison et 2 places pour personnes handicapées. A proximité de l'entrée principale	-	Selon besoin
ESPACES EXTERIEURS LIES A LA PLACE DU SAUGEY (sur le domaine public communal, DP n° 51 et 52)				
300	Désignation de l'espace	Commentaire	Nb.	Surface nette (m2)
301	Places de stationnement publiques à ciel ouvert	40 cases voitures + 10 cases deux-roues	1	Selon besoin
302	Place de jeux publique et de détente	Aire de jeux à caractère paysager et/ou urbain	1	Selon besoin
303	Arrêt et abri de bus (Transports Publics Morgens, TPM)	Arrêt TPM 12.50 m de long	-	Selon besoin

Programme du concours

Périmètre du concours d'architecture à 2 degrés

Discours de la Municipalité pour le vernissage du concours d'architecture à deux niveaux le 2 novembre 2009

Monsieur le Président du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Mesdames et Messieurs les architectes concourants, Madame et Messieurs les membres du Jury du concours, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse;

Permettez-moi, au nom de la Municipalité d'Echandens, de vous souhaiter une très cordiale bienvenue pour cette cérémonie du vernissage du concours à deux degrés pour la Salle villageoise et le réaménagement du secteur du Saugey.

Il y a environ 160 ans, nos prédécesseurs ont érigé le bâtiment de la salle villageoise, ceci selon une configuration qui n'a que peu été modifiée jusqu'à nos jours. Force est de constater que cet édifice public n'est aujourd'hui plus en adéquation avec les besoins exprimés par notre population, s'agissant d'être à même de recevoir les manifestations officielles, celles des nombreuses sociétés locales, ainsi bien sûr que toutes autres célébrations dans le cadre notamment des réunions de familles.

Cette vénérable construction, aujourd'hui entourée quasi exclusivement de surfaces destinées prioritairement aux véhicules, avait par le passé suscité des interrogations sur son maintien et sa fonctionnalité. En 1963 déjà, un premier concours d'architecture avait été organisé, mais devant l'ampleur des travaux nécessaires, le projet avait été abandonné. Plus récemment, en 1996 le PPA « Centre Village » fut légalisé, puis un nouveau projet de grande salle étudié. Ce projet sera refusé en 1999 par 53.4 % des citoyens lors du référendum populaire.

Il fallut donc remettre l'ouvrage sur le métier, et c'est en 2003, suite au rapport de Messieurs les Conseillers Moinat et Vogel, que l'on organisa un concours d'idées destiné à repenser le dispositif des équipements collectifs sur le territoire de notre commune. Au terme de la procédure, le bureau PLAREL reçut le premier prix pour sa proposition visant notamment à remplacer l'actuelle salle villageoise, en maintenant son implantation au centre du village, et à requalifier l'espace public de la place du Saugey.

Afin de poursuivre cette démarche initiée par le concours d'idées, la Municipalité présenta un préavis pour l'organisation d'un concours de projet d'architecture à deux degrés, préavis d'un montant de Fr. 300'000.-, accepté en avril 2008 par le Conseil communal. Dire que les inscriptions à ce concours de projet furent un succès est un euphémisme, puisque ce ne sont pas moins de 82 bureaux qui se sont présentés, et que 51 projets furent rendus au premier degré. Devant une telle profusions d'idées, le choix de la procédure à deux niveaux se releva être parfaitement pertinent, afin de ne pas devoir juger sur le détail une telle masse de projets.

Madame Christine Thibaud, Présidente du Jury, vous détaillera dans quelques instants la démarche qui a permis d'aboutir à la désignation des lauréats de ce concours. Je ne vais donc pas vous parler de cette mission qui a été confiée au Jury, mais plutôt vous dire quelle est l'appréciation de la Municipalité par rapport aux résultats du concours, et en particulier à la désignation du projet lauréat du premier prix.

En premier lieu, il faut relever que la Municipalité, après avoir examiné en détail le rapport du Jury, adhère avec enthousiasme aux conclusions de celui-ci, tant pour le classement des projets et l'attribution des prix, que pour sa recommandation finale de poursuivre l'étude classée au premier rang, dans la perspective de réaliser ce projet.

S'agissant du premier prix, la Municipalité relève en particulier l'audace des architectes proposant un concept en retrait du front bâti actuel, découvrant ainsi un espace public avec des vues remarquables, notamment sur notre château. Le projet de salle villageoise tel que proposé vient en quelque sorte s'insérer dans le milieu construit, sans s'imposer comme une construction marquante, mais plutôt en servant de révélateur aux bâtisses existantes.

La solution proposée pour l'aménagement de l'espace public du Saugey sera à même, nous en sommes persuadés, d'apporter une réelle amélioration de la qualité de vie au centre de notre village, ceci en faveur de la très grande majorité de nos citoyens.

Pour être en mesure de soumettre à l'enquête publique ce projet, celui-ci devra bien entendu encore être affiné, notamment en ce qui concerne les façades et la toiture de la salle villageoise, le nombre final de places de stationnement dans le parking souterrain, ainsi que les aménagements de détail de l'espace public.

Convaincue de la pertinence du projet primé au premier rang du concours, la Municipalité déposera un préavis auprès du Conseil communal au début de l'année prochaine, afin de requérir le crédit d'étude nécessaire.

Je voudrais encore, au nom de la Municipalité, remercier l'ensemble des concourants, car cette démarche volontaire n'est pas sans risque, lorsque l'on constate que 6 dossiers sur 51 reçoivent au final une rétribution couvrant tout ou partie des frais engagés.

Nos remerciements s'adressent également aux membres professionnels du Jury, qui ont su trouver le juste langage pour qualifier chacun des projets retenus au second degré. Un grand merci aussi à mes trois collègues du Jury, Messieurs Rolf Vogel, Philippe Gandillon et Michel Pache, pour leurs conseils avisés.

Nous vous souhaitons, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, une excellente découverte des projets exposés, et restons volontiers à votre disposition avec les membres du Jury, ce soir et aux dates des 3, 6, 9, 11, 12, et 13 novembre de 18 à 21 heures, pour répondre à vos éventuelles questions.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Marc Landolt

Discours de
Madame Christine Thibaud-Zingg, présidente du jury, lors du vernissage du concours d'architecture le 2 novembre 2009

Mesdames Messieurs les autorités, les élus, Mesdames Messieurs de la société civile d'Echandens, Mesdames Messieurs les professionnels de l'architecture.

Ainsi les travaux du jury du concours d'architecture sont rendus, consignés dans un rapport ad' hoc détaillé public, notifiant les éléments de compréhension de la procédure de jugement, ainsi que les critiques détaillées de tous les projets admis au 2ème degré.

La proclamation des résultats de ce concours est l'issue d'un processus de qualité animé d'un objectif central : dans la fantastique matière grise mise à disposition du jury, celui de rechercher ensemble, professionnels et non professionnels du jury, le projet qui possède l'envergure de répondre le mieux à la problématique posée.

Le projet lauréat est la conjonction d'innombrables qualités recoupées dont quelques-unes seront évoquées ce soir ensemble.

Mais au préalable je voudrais dire que pour le thème qui nous a occupé, la formule du concours à 2 degrés mettant en œuvre 2 temps de maturation a montré son attrait et a bien fonctionné. Il faut savoir qu'un concours opéré en 2 phases permet aux professionnels de jouer la carte de leur vision en y vouant toute la conviction voulue sans y passer forcément les heures épuisantes (de l'ordre de plusieurs centaines) d'un concours en 1 seule étape, les objectifs de la 1ère phase étant plus généralistes qu'en 2ème phase.

Ils furent donc 51 à concourir en 1ère phase, 6 d'entre eux reconduits en 2ème manche. Une mobilisation magnifique pour empoigner un problème complexe mêlant une réflexion sur un programme architectural fédérateur et convivial, la salle villageoise, à celle d'un grand espace public requalifié porteur de la nouvelle identité du cœur d'Echandens et gérant en même temps l'exigeant tribut de la mobilité (le trafic individuel motorisé, le transport public, l'implantation d'un parking souterrain conséquent).

Scrupuleusement et avec force attention, le jury s'est attaché au fil des nombreuses heures de délibérations à la compréhension et à l'appréciation de chaque projet.

Au 1er degré, les solutions balayant très larges – au vu du nombre pourrait-il d'ailleurs y en avoir encore d'autres? - apportées avec plus ou moins de pertinence ont eu l'immense mérite de nourrir un débat réfléchi et avec une acuité s'affirmant tout au long de révéler le niveau des réponses à la problématique.

Le 2ème degré réunit les projets justifiant d'une potentialité supérieure, d'une substance propre à une exploration supplémentaire, d'une diversité porteuse d'émulation.

Ainsi lorsque parmi les projets poussés inlassablement par le jury à la question, l'un d'entre eux n'a de cesse de lui opposer un répondant de qualité, voici de purs moments de bonheur d'architecture. Il s'agit bien de dépasser l'immédiat pour accéder à une compréhension rigoureuse et précise.

Aux qualités et performances indéniables des autres propositions, le projet lauréat répond simplement autrement, donnant à chaque fois une contre-valeur des plus sensibles et positives.

Inscrit dans ce contexte de centre villageois, c'est un projet de la «juste mesure». Décrivons-en quelques traits de caractère.

- Où beaucoup focalisent l'intérêt sur l'objet de toute leur attention - la salle villageoise - et en proposent une mise en situation plus imposante et ostentatoire, le projet lauréat répond par une inscription dans le tissu villageois prenant appui de manière simple sur son réseau viaire existant en position légèrement engagée sur l'espace du Saugey. Par ce geste, rues, ruelles, sous-espaces publics hiérarchisés sont ainsi requalifiés et revalorisés.

- Où certains magnifient la volumétrie du programme villageois, il oppose un gabarit emprunt de modestie et de retenue qui laisse voir le contexte bâti villageois par-dessus et autour de son volume mettant en relief ainsi ce qui existe déjà.

- A une matérialisation minérale souvent présente, son langage contemporain répond par une enveloppe à structure légère, plus abstraite, certainement encore en devenir. Perméable et accueillant, l'édifice rayonne de ses larges ouvertures régulières sur l'entier de son pourtour. Le piéton, où qu'il soit peut plonger son regard à l'intérieur. L'occupant de la salle, lui, peut garder un contact proche et concerné avec l'espace extérieur. Le village alentour est son paysage, - vue sur le Château, sur les maisons voisines, sur la place du Saugey, sur quelques perspectives ciblées du grand paysage des Alpes lointaines.

- Que se dessinent des aménagements de place d'un seul tenant exportant la circulation véhicules en périphérie de l'espace ou que se dessinent avec plus ou moins de réussite des aménagements compartimentés, il rejette la circulation des voitures en marge de l'espace et accueille par contre l'arrêt TP (transport public) en son cœur, gage de mouvement et d'animation.

- Aux diverses implantations de parkings de surface et souterrain qui s'avèrent souvent diviser l'espace public, il offre, gageure difficile, un parking souterrain «participatif» tant ses entrées/sorties sont situées adéquatement.

- Enfin en laissant aucune prise à l'espace résiduel, il qualifie l'espace public de diverses vocations d'usage et d'échelle pertinents; il s'agit de la place du Saugey devant le front bâti existant, d'une large aire polyvalente sur le côté, d'un généreux jardin attenant à la salle villageoise.

Au nom du jury unanime et convaincu, je suis heureuse du dénouement de ce concours et passe avec confiance le témoin en vue de la promotion d'un objet de belle valeur à l'usage de tous que vous, société civile, élus, responsables et professionnels de l'architecture, allez mener à son terme concret pour la plus grande joie des grands et des petits usagers villageois d'Echandens.

Enfin, je voudrais féliciter et en même temps remercier les autorités très sincèrement d'avoir su initier ce processus de qualité, ainsi que tous les concurrents d'y avoir répondu avec tant d'engagement.

Merci de votre attention.

Christine Thibaud-Zingg,
présidente du jury

POPULATION

La population d'Echandens a augmenté du 31.12.2007 au 31.12.2008 de 2'058 à 2'068 habitants, soit :

	Hommes	Femmes	Total
31.12.2007	980	1'078	2'058
31.12.2008	993	1'075	2'068
Différence	+13	- 3	+10

Composition de la population :

- 1'714 Suisses établis
  354 Etrangers

Dont 348 enfants de moins de 15 ans.
La moyenne d'âge est de 41.92 ans.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Outre la tenue des registres, des annonces d'arrivées, de départs, des mutations et des statistiques ont été établis en 2008, à savoir :

* 143 cartes d'identité
* 59 passeports
* 58 combinés cartes d'identité + passeports
* 178 attestations d'établissement ou de séjour
* 223 permis pour étrangers
* 161 arrivées *** (11 naissances)
* 187 départs *** (12 décès)
* 16 annonces de chiens
* 311 dossiers ont été transmis à l'OCE (Office Cantonal des Etrangers), l'ORCA (Office Cantonal des Requérants d'Asile), l'OCMP (Office Cantonal de la Main d'œuvre et du Placement) et divers BE (Bureau des Etrangers).

*** Sont compris dans ces chiffres des évènements (arrivées et départs de Suisses en séjour, prises d'activité et arrêts d'activité frontalière, arrivées et départs d'Etrangers avec permis de courte durée) qui ne sont pas comptés dans le nombre de la population, 2'068.

RECEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS, DES JEUNES CITOYENS, DES ENTREPRISES

Traditionnellement tous les 3 ans, la Municipalité invite tous les nouveaux habitants d'Echandens à participer à une réception. La dernière eut lieu le samedi 22 août 2008 lors des fêtes au Château.

Les jeunes citoyens et citoyennes sont également reçus par la Municipalité tous les trois ans. La dernière a eu lieu en 2007. La prochaine est prévue pour 2010.

Forte du succès de la précédente rencontre entre la Municipalité et les entreprises sises sur le territoire de la Commune, la Municipalité prévoit de répéter cet événement le 18 février 2010 à 18h30 à la salles des Utins. Un courrier sera adressé aux entreprises concernées.

POLICE INTERCOMMUNALE ET SECURITE

La PIPE (Police Intercommunale Préverenges Echandens) a vécu. Depuis le premier janvier 2009, notre Commune participe avec Préverenges, Tolochenaz et Morges à la SRM (Sécurité Région Morges).

Les agents de la SRM sont basés à Morges où une permanence est assurée 24h sur 24, 7 jours sur 7. Les agents étant plus nombreux que précédemment, le service aura moins à pâtir en cas d'absences non planifiées. Ils sont également colloqués en catégorie IV, ce qui les autorise à faire tout type d'intervention, à l'exception de celles du ressort de la police judiciaire. Une meilleure présence policière est donc assurée.

L'activité de la police SRM sur le terrain consiste à effectuer des patrouilles de manière irrégulière dans les zones villas (zones à risques) ainsi qu'aux abords des écoles.

Les tâches liées au 5ème processus, soit par exemple le contrôle du parcage, la notification des commandements de payer ainsi que les tâches administratives de la police du commerce, sont maintenant assurées par un agent de la commune.

Monsieur Yvan Steinmann, ancien agent de la PIPE, connaît bien notre commune de par sa fonction précédente. Il a donc été engagé comme agent de police communal / municipal. Il partage son temps entre les tâches susmentionnées et la voirie. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein des employés communaux.

De concert avec la Gendarmerie, la Municipalité proposera une soirée au cours de laquelle un système de surveillance mutuelle des habitations sera présenté. Ce concept peut s'avérer être un instrument utile et rajouterait une sécurité supplémentaire.

TRANSPORTS PUBLICS

CGN - Les abonnements généraux 1ère classe de la CGN connaissent toujours un grand succès durant l'horaire d'été.

° 1 journée entière Fr. 10.00 (pas de fractionnement, ni plusieurs jours consécutifs)

° Réservation au Greffe municipal, tél. 021 701 15 25, pendant les heures d'ouverture du bureau (08h00-11h00 et 14h00-16h30).

° Remise des abonnements dès 08h00 le jour de leur utilisation aux endroits suivants :
1) au Greffe municipal du lundi au vendredi
2) à la Boulangerie – Tea-Room Jacquat, rue du Château 6, le samedi, dimanche et jours fériés.

° Restitution des abonnements obligatoire le même jour (pénalité de Fr. 50.00 par jour en cas de restitution tardive, de Fr. 200.00 en cas de perte) aux endroits suivants :
1) le vendredi et le samedi : Boîte aux lettres de la Boulangerie –Tea-Room Jacquat (rue du Château 6).
2) les autres jours : Boîte aux lettres de la commune (route de la Gare 4)

Les horaires CGN sont disponibles au Greffe municipal, à la Boulangerie – Tea-Room ou sur Internet www.cgn.ch

CFF - La Commune tient à disposition de ses citoyens trois abonnements «carte journalière» valables sur l'ensemble du réseau CFF ainsi que sur les transports en commun de certaines grandes villes. Ces cartes journalières peuvent être obtenues auprès du bureau communal selon le principe : premier venu, premier servi. Le prix de la carte est de Fr. 30.-.

Attention : *Malheureusement de trop nombreuses personnes ne sont pas venues retirer les billets réservés ou ont annulé leur réservation à la dernière minute, privant ainsi d'autres de ces possibilités. Par conséquent, tout billet réservé doit être payé ou annulé au plus tard 15 jours avant la date du voyage. Passé ce délai, le billet sera remis en vente et le montant sera exigible que le billet trouve preneur ou non.*

TPM - NUMEROTATION
L'office fédéral des transports a décidé de changer la numérotation des lignes. Ainsi, au changement d'horaire de fin d'année 2009, les lignes urbaines des TPM seront numérotées de 1 à 10 sur la ligne 700. Ce qui veut dire que
la ligne 1 deviendra la ligne 701,
la ligne 2 deviendra la ligne 702,
la ligne 3 deviendra la ligne 703,
la ligne 5 deviendra la ligne 705.
Pas de changement difficile, donc, pour les habitants de notre commune.

La numérotation des lignes régionales sera également modifiée et se présentera comme suit :
Morges – St Prex-Etoy,
actuellement ligne 59, deviendra la ligne 724
Morges- Lavigny,
actuellement ligne 65, deviendra la ligne 726,
Morges – Apples,
actuellement ligne 60, deviendra la ligne 728
Morges Renens,
actuellement ligne 58, deviendra la ligne 744
Morges – Cottens – Cossonay,
actuellement ligne 75, deviendra la ligne 730
Morges – Aclens – Cossonay,
actuellement ligne 70, deviendra la ligne 735.

Le nombre de passagers transportés par les bus TPM continue d'augmenter. Ce succès est dû non seulement à la reprise par les TPM de l'exploitation de la ligne auparavant exploitée par les tl reliant Morges à l'EPFL par la route du lac, actuellement ligne N° 1, mais également à l'extension de la communauté tarifaire vaudoise (CTV) à l'arrière-pays morgien, à l'offre de prestations en soirée, ainsi qu'au renforcement de l'offre le samedi et le dimanche.

Au changement d'horaire de décembre, les TPM prévoient d'instaurer une cadence horaire plus soutenue sur les lignes 701 et 702, notamment aux heures de pointe, c'est-à-dire de 06h00 à 09h00, dès 16h00 au lieu de 17h00 actuellement. L'offre en soirée sera également adaptée puisque la cadence passera de 60 minutes à 30 minutes de 20h00 à 22h00. Ceci répond à la demande des usagers et surtout facilitera la répartition des élèves d'Echandens et de Lonay, en particulier sur les courses à composante scolaire. Certaines courses étant déjà assurées pour le moment par des courses de doublures.

Pour assurer ces prestations, les TPM ont augmenté la taille de leur parc de véhicules. Afin d'abriter ces derniers et d'en assurer l'entretien, une nouvelle halle a été construite sur le territoire de Tolochenaz. Elle a été inaugurée le vendredi 11 septembre dernier.

Rappelons ici que MOBILIS permet aux usagers de se déplacer librement dans la ou les zone(s) choisie(s) en empruntant tous les moyens de transports publics, en les combinant à volonté. Il suffit de choisir les zones dans lesquelles on désire voyager et le type de billet ou d'abonnement souhaité.

Au service des noctambules

Bus «Pyjama»

A partir de 2005, assuré par des bus ou minibus TL, le train Lausanne-Echallens-Bercher et les lignes CFF en direction de Morges, Renens, Bussigny, Vevey, Montreux, Villeneuve, Palézieux et Cossonay, le service «Pyjama» propose chaque nuit de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, ainsi que la nuit du Nouvel An, une trentaine de départs du cœur de Lausanne vers une soixantaine de communes. Une quinzaine d'itinéraires sont proposés aux noctambules entre 1h15 et 3h45. Ce sont ainsi quelque 300'000 habitants qui bénéficient de cette offre nocturne, l'une des plus amples de Suisse.

Echandens est desservi par le bus Pyjama les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche! En plus du train CFF Pyjama de 1h15, il est possible de se rendre à Echandens par bus Pyjama (circuit 5).

Le départ des bus Pyjama se fait de la Place de l'Europe au Flon à partir de plusieurs quais de bus utilisés en journée par les bus tl.

Une nouvelle signalétique est présente à tous les arrêts desservis (horaires, numéro de la ligne et destination), avec des départs à 2h00 et 3h45. Le prix de la course est celui d'un billet ou abonnement valable, avec un supplément Pyjama de 2 francs.

Information : www.service-pyjama.ch

CHOMAGE - AFFAIRES SOCIALES

En cas de licenciement, nous vous rappelons que le premier contact est l'Office régional de placement (ORP) av. de la Gottaz 30 à Morges, qui établira votre dossier et vous renseignera, (tél 021 803 92 00).

Au cours de l'année 2008, nous avons évolué entre 28 et 55 demandeurs d'emploi et/ou chômeurs.

Pour vous aider,

le Centre Social Régional Morges-Aubonne, rue Couvaloup 10, Morges, tél. 021 804 98 98

vous offre les prestations suivantes :
- Service social communal et intercommunal
- Service de la protection de la jeunesse
- Pro Infirmis
- Pro Senectute
- Service "maman de jour"
- Ligue vaudoise contre le cancer
- Consultation juridique gratuite
- Aide financière

Le Centre médico-social de la région morgienne, rue Louis-de-Savoie 40, Morges, tél. 021 811 11 11

vous offre les prestations suivantes :

- Information sur les ressources médico-sociales
- Soins d'hygiène et de confort
- Prévention, conseils, encadrement
- Soins infirmiers et soutien à domicile
- Aide au ménage - repas à domicile
- Sécutel - téléalarme
- Consultation conjugale

Agences d'assurances sociales (AVS/AI)

A la suite du regroupement des agences d'assurances sociales voulu par le Conseil d'Etat dans son règlement du 28 janvier 2004, dès le 22 février 2005, l'adresse de l'agence (AVS/AI/ prestations complémentaires/subsides assurance maladie) rattachée à notre commune est la suivante :

Agence d'assurances sociales **tél. 021 801 73 74**
Rue de Lausanne 23 **fax 021 801 76 42**
1028 Préverenges
e-mail **agence.avs@preverenges.ch**

(bâtiment de l'Administration communale de Préverenges, près de la poste)

Horaires : lundi à vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.

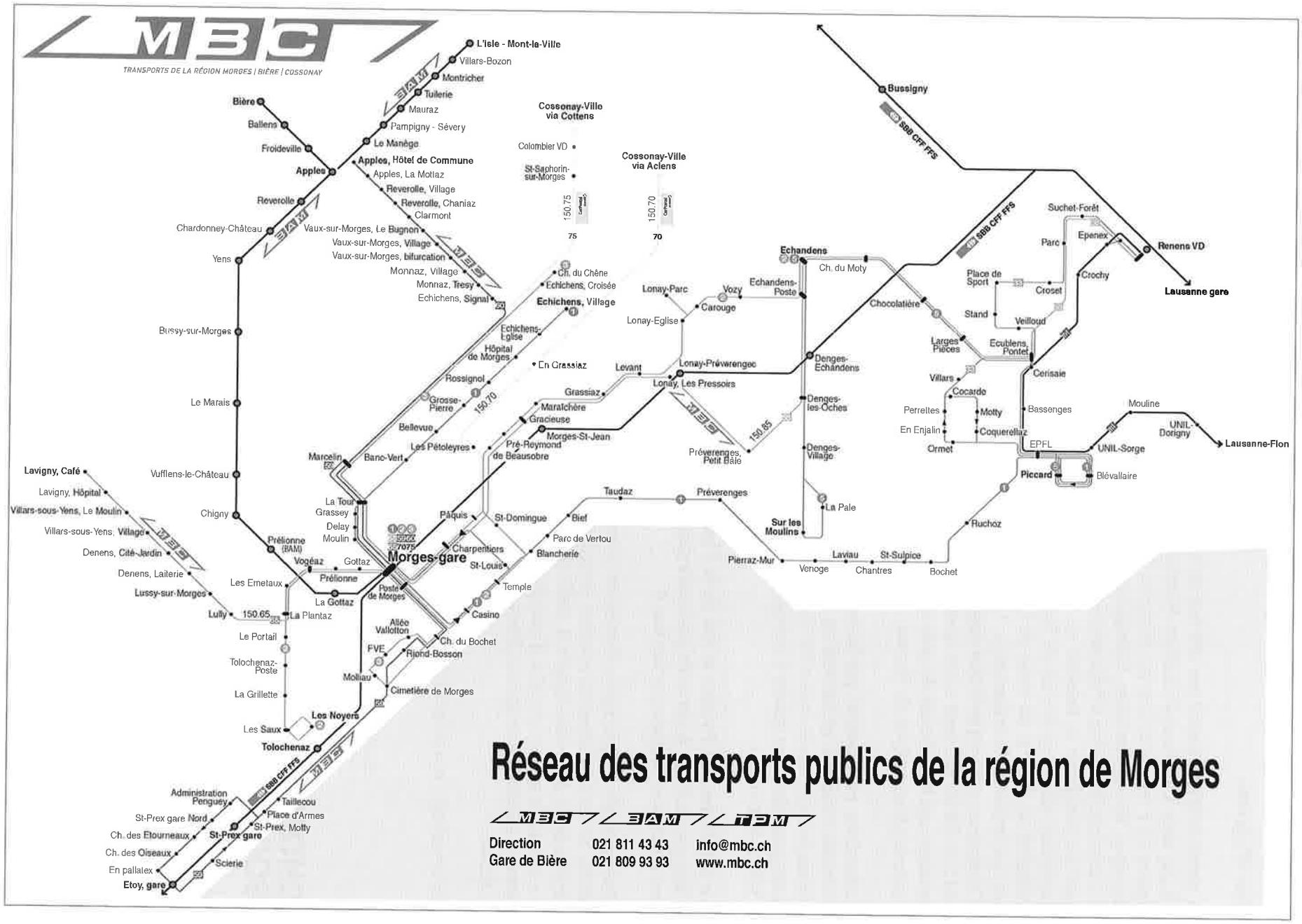
MBC
TRANSPORTS DE LA RÉGION MORGES | BIÈRE | COSSONAY
Réseau des transports publics de la région de Morges
MBC BAM TPM
Direction 021 811 43 43 info@mbc.ch
Gare de Bière 021 809 93 93 www.mbc.ch
L'Isle - Mont-la-Ville
Villars-Bozon
Montricher
Tuilerie
Mauraz
Pampigny - Sévery
Le Manège
Apples, Hôtel de Commune
Apples, La Motlaz
Reverolle, Village
Reverolle, Chaniaz
Clarmont
Vaux-sur-Morges, Le Bugnon
Vaux-sur-Morges, Village
Vaux-sur-Morges, bifurcation
Monnaz, Village
Monnaz, Tresy
Echichens, Signal
Bière
Ballens
Froideville
Apples
Reverolle
Chardonney-Château
Yens
Bussy-sur-Morges
Le Marais
Vufflens-le-Château
Chigny
Lavigny, Café
Lavigny, Hôpital
Villars-sous-Yens, Le Moulin
Villars-sous-Yens, Village
Denens, Cité-Jardin
Denens, Laiterie
Lussy-sur-Morges
Lully
150.65
La Plantaz
Le Portail
Tolochenaz-Poste
La Grillette
Les Saux
Tolochenaz
Les Noyers
Administration Penguey
St-Prex gare Nord
Ch. des Etourneaux
Ch. des Oiseaux
En pallatex
Etoy, gare
Taillecou
Place d'Armes
St-Prex, Motty
St-Prex gare
Scierie
Cossonay-Ville via Cottens
Colombier VD
St-Saphorin-sur-Morges
150.75
75
Cossonay-Ville via Aclens
150.70
70
Ch. du Chêne
Echichens, Croisée
Echichens, Village
Echichens, Eglise
Hôpital de Morges
En Grassiaz
Rossignol
Grosse-Pierre
150.70
Bellevue
Les Pétoleyres
Marcelin
Banc-Vert
La Tour
Grassey
Delay
Moulin
Prélionne (BAM)
Vogéaz
Gottaz
Prélionne
La Gottaz
Les Emetaux
Morges-gare
Poste de Morges
Allée Vallotton
FVE
Riond-Bosson
Ch. du Bochet
Molliau
Cimetière de Morges
Pâquis
Charpentiers
St-Louis
St-Domingue
Temple
Casino
Grassiaz
Maratchère
Gracieuse
Morges-St-Jean
Pré-Reymond de Beausobre
Levant
Lonay-Parc
Vozy
Carouge
Lonay-Eglise
Lonay-Préverengeo
Lonay, Les Pressoirs
Préverenges, Petit Bâle
150.85
Taudaz
Préverenges
Bief
Parc de Vertou
Blancherie
Pierraz-Mur
Venoge
Laviau
Chantres
St-Sulpice
Bochet
Ruchoz
La Pale
Sur les Moulins
Denges-Village
Denges-les-Oches
Denges-Echandens
Echandens-Poste
Echandens
Ch. du Moty
Chocolatière
Bussigny
SBB CFF FFS
Suchet-Forêt
Parc
Epenex
Renens VD
Lausanne gare
Place de Sport
Croset
Crochy
Stand
Veilloud
Larges Pièces
Ecublens, Pontet
Villars
Cerisaie
Cocarde
Perrelles
Motty
En Enjalin
Coquerellaz
Ormet
Bassenges
EPFL
Mouline
UNIL-Dorigny
UNIL-Sorge
Lausanne-Flon
Piccard
Blévallaire

Plan de réseau urbain de Morges - TPM

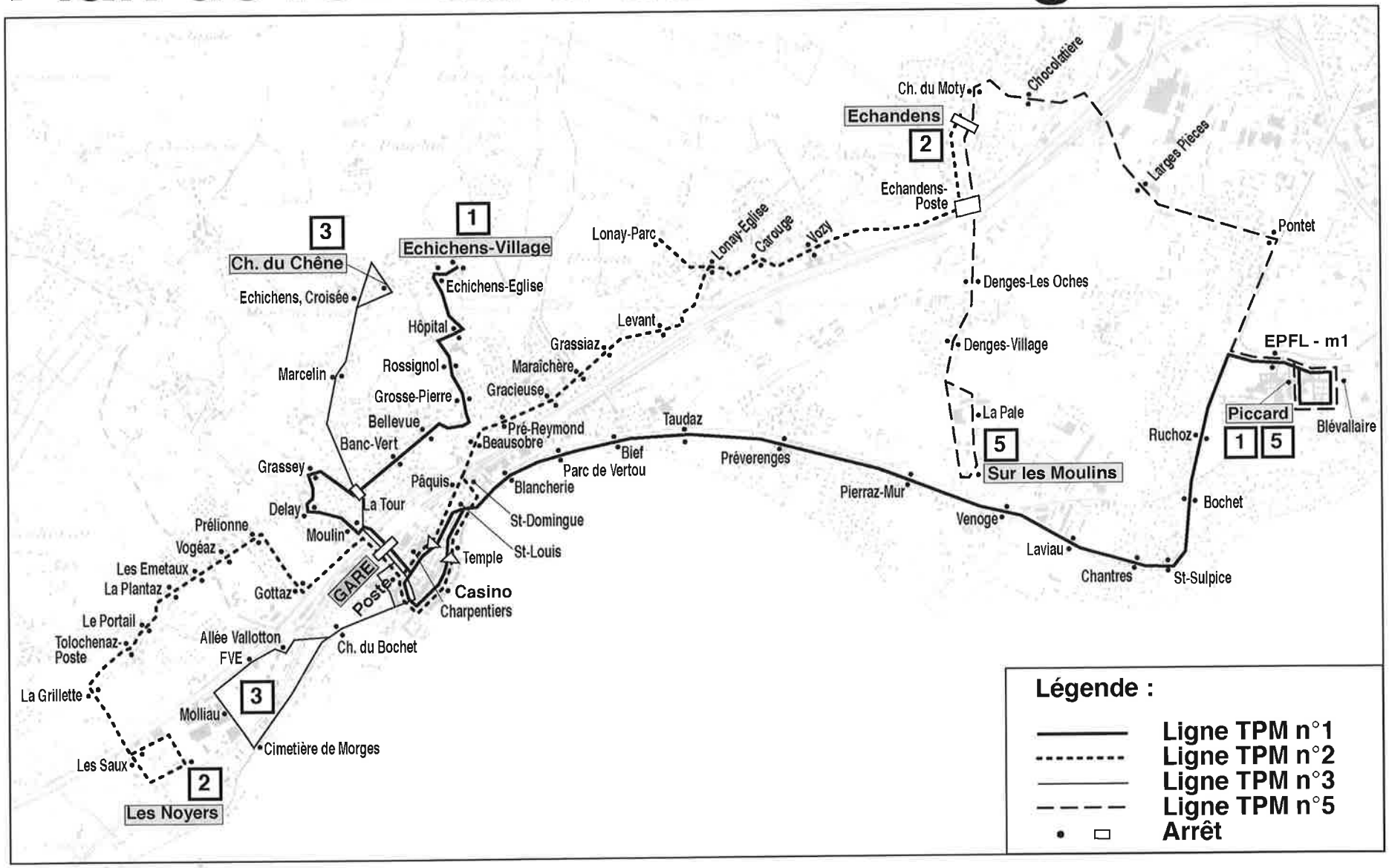

Pour garantir une parfaite discrétion et vous indiquer tous les documents requis, nous vous conseillons, dans la mesure du possible, de prendre rendez-vous. Possibilité d'obtenir un rendez-vous en-dehors des heures d'ouverture.

INCENDIE ET SECOURS DENGES-ECHANDENS-LONAY - SDIS-DEL

En cas d'incendie, une seule réaction

ALARMER LE 118

Le SDIS-DEL se compose actuellement de deux détachements, soit du DPS (détachement Premier Secours) et du DAP (détachement d'appui). Le SDIS-DEL a effectué un recrutement pour l'année 2008; 8 personnes se sont présentées et ont été incorporées, ou le seront après avoir suivi un cours d'introduction auprès du SISCUM de Morges.

Le SDIS-DE L a enregistré au total pour l'année 2008, 28 interventions qui ont mobilisé 181 sapeurs pour un total de 316 heures de travail sur le territoire des trois communes, à savoir: 3 alarmes automatiques, 3 défenses hydrocarbures, 1 désincarcération, 1 feu de broussailles, 1 feu touchant un objet ECA, 3 feux de cheminée, 1 sauvetage dans un ascenseur, 11 inondations pour causes naturelles, 3 préventions touchant un objet ECA et 1 sauvetage d'animaux.

LA PROTECTION CIVILE REGION MORGES (ORPC DE MORGES)

A ce jour, la PCi est structurée selon les directives cantonales, son organisation ainsi que son efficacité est différente d'un canton à l'autre. L'organisation vaudoise est basée sur une répartition géographique. 21 Régions couvrent le territoire vaudois. Toutes ces Régions sont indépendantes au niveau de la gestion et du personnel. Un comité directeur (CODIR) assume le pouvoir exécutif, alors qu'une assemblée générale détient la notoriété législative. Notre Région est composée de 31 communes avec un total de 47'400 habitants.

L'office régional est basé à l'avenue de Marcelin 2 à 1110 Morges. Quatre employés composent l'équipe des professionnels assurant les fonctions suivantes: commandant, remplaçant du commandant et responsable de l'instruction pour la troupe, responsable des constructions PCi et du matériel, secrétaire. Les employés professionnels assurent de multiples tâches dans divers domaines. Ils sont en relation permanente avec les services cantonaux (SSCM), les communes de la Région ainsi que des privés pour le contrôle des abris. En plus, la responsabilité d'engager et de former la troupe leurs incombe.

Notre troupe, avec un effectif de 450 hommes et femmes, forme un bataillon. Celui-ci se compose de 4 compagnies et d'un Etat-Major (EM) de conduite. Nos constructions PCi régionales sont réparties aux compagnies et servent de base de départ en cas d'évènement majeur.

EM + cp EM 1	Morges	Le Petit-Dézaley
Cp AA 2	St-Prex	Le Cherrat
Cp AA 3	Lonay	Halle des sports
Cp AA 4	Préverenges	Les Condamines
FIR	Morges	Beausobre

En plus, le centre sanitaire protégé de Lonay, la Tuilère, est réservé prioritairement au plan ORCA, mais sous notre responsabilité. La construction les Utins de votre commune est attribuée à la protection des biens culturels (PBC).

Nous avons la possibilité de mettre sur pied nos troupes en deux phases. Dans le délai d'une heure (FIR) pour 80 astreints équipés d'un pager ou dans un délai de six heures (FAR) pour le solde du bataillon. La centrale des transmissions des alarmes de Pully assure la mise sur pied de nos troupes.

La PCi s'intègre au système coordonné de protection de la population en tant que moyen de 2e échelon, soutien des partenaires (police, sapeurs-pompiers, services de la santé publique, services techniques). Notre organisation est chargée de protéger la population, d'assister les personnes en quête de protection, de protéger les biens culturels, d'appuyer les organes de conduite et les autres organisations partenaires ainsi que d'effectuer des travaux de remise en état et des interventions en faveur de la collectivité.

D'où vient un astreint PCi et avec qu'elle formation?

Les jeunes passent par la voie du recrutement de la même manière que pour l'armée et c'est là que leur destin va s'orienter pour l'armée ou la protection civile. Une fois incorporé à la PCi la recrue va suivre une école de formation de base (EFB) de 2 semaines au centre de compétences de Gollion. Sa formation sera axée sur un des cinq domaines possibles : aide à la conduite, protection et assistance, protection des biens culturels, appui (pionnier), logistique. Une fois son EFB terminée il est attribué à une Région PCi en fonction de son lieu de domicile. Son obligation de servir va de 20 à 40 ans. En plus, il est soumis à la taxe militaire jusqu'à 30 ans. La possibilité est donnée de se proposer volontaire à la PCi, les dames sont les bienvenues.

La PCi vaudoise se prépare à une réorganisation. Le projet AGILE (Adaptée, Garante, Intégrée, Légitime, Efficiente) a pour but de positionner la Protection Civile au sein du système de sécurité global d'ici 2012. Le nombre des Régions sera de dix, il représente les territoires des nouveaux districts. Pour notre ORPC cela signifiera: 66 communes et une population de 71'300 habitants, un bataillon de 700 hommes et femmes, composé de 7 compagnies.

Les 31 risques et dangers, inventoriés par le canton, vont donner les lignes conductrices à la réorganisation des nouvelles Régions PCi.

Par ces quelques lignes, nous avons tenté de vous informer sur l'ORPC de Morges, nous vous remercions pour l'intérêt que vous accordé à notre organisation sécuritaire. Nous restons à votre entière disposition: tél. 021 804 97 60 ou www.protection.civile@morges.ch

R. Blaser cdt ORPC de Morges

URBANISME

Dans sa séance du 24 novembre 2008, le Conseil communal a adopté le nouveau plan général d'affectation communal (PGA) et son règlement sur la police des constructions. Afin de prendre en compte la situation particulière de quelques parcelles du secteur des Abbesses, il a été décidé d'exclure momentanément ces dernières du nouveau PGA.

ZONE 30 KM/H.

Les vitesses mesurées lors de contrôles effectués sur nos artères limitées à 30 km/h ne sont pas, pour la plupart, excessives. Néanmoins la Municipalité vous rappelle à la modération. Des contrôles continuent à être effectués de manière régulière.

VELOS EN LIBRE SERVICE

Bien que la configuration en pente de notre commune ne soit pas idéale, la Municipalité examine l'opportunité de mettre une station de vélos en libre service près de la Poste.

ORDURES MENAGERES - DECHETS – DECHETERIE

Le coût global des déchets s'élève à Fr. 105.17 par habitant en 2008 contre Fr. 112.82 en 2007, soit une baisse de Fr. 7.65 par habitant.

200.30 kg/habitant d'ordures ménagères sont collectées porte-à-porte pour la somme de Fr. 77.74 par habitant. 626.91 kg/habitant de déchets sont collectés à la déchèterie pour la somme de Fr. 27.43 par habitant.

La fréquentation de la déchèterie est constante, soit 220 à 260 visites par semaine durant la période hivernale et 250 à 320 visites par semaine durant la période estivale. L'accès en est interdit en dehors des heures d'ouverture et aux personnes étrangères à la commune.
Les objets déposés dans l'espace troc n'y s'éjournent pas longtemps avant de trouver preneur.

Rappel

Objets encombrants : par exemple meubles, caisses et autres, doivent être démontés pour être admis à la déchèterie.

Ordures ménagères : Les ordures ménagères sont collectées le mercredi dès 06h30. Cette heure matinale incite certains de nos concitoyens à déposer les sacs à ordures le long de la voie

publique le soir précédant le ramassage. Cette façon de procéder engendre passablement de désagréments, sacs déplacés, éventrés, déchets éparpillés sur la voie publique. Les sacs poubelle doivent absolument être déposés le matin même du ramassage ou le cas échéant dans des containers appropriés.

PARCS ET PROMENADES

Le parc du Château, réabilité en 2008, mérite votre visite. 150 variétés d'hortensias et d'autres plantes ont trouvé ombre et lumière pour notre plaisir.

Nous vous rappelons que le sentier didactique du Bois de la Côte, la table panoramique de l'Esplanade de Bellevue sont toujours des endroits à découvrir !

INFO NEIGE

Les interventions du service de la voirie ont été effectuées du 1er au 4ème trimestre 2008, soit 6 déneigements complets, 4 partiels, 15 salages complets et 10 partiels. Il appartient au chef de voirie de suivre l'évolution de la situation météorologique et de l'état des chaussées et des trottoirs afin d'intervenir judicieusement pour déneiger ou effectuer un salage. L'état de la chaussée peut être différent selon l'endroit du territoire communal.

AUTOUR DE L'ORGUE D'ECHANDENS

Saison 2009 – 2010

Sensibilisés au nombre de concerts et au désir de variété dans les programmes proposés lors des saisons de concerts d'«Autour de l'orgue d'Echandens», il est apparu que nos recherches pour satisfaire notre fidèle public partaient dans des directions très diverses. Nous espérons ainsi pouvoir soulever votre intérêt avec la programmation suivante;

dimanche 22 novembre 2009: «Le Verger des Muses»: tangos du 16e au 21e siècle par Aleksis Dind, organiste, et Antonio Garcia, accordéoniste ,

dimanche 31 janvier 2010: Thierry Daenzer et Sébastien Hangartner, organiste, proposeront un programme flûte à bec, trompette et orgue,

dimanche 7 mars 2010: un choeur de 20 chanteuses (direction Monsieur Dario Alasia) sera accompagné à l'orgue dans un programme éclectique.

Les concerts se dérouleront toujours le dimanche en fin d'après-midi au Temple d'Echandens à 17.00 heures.

Nous espérons ainsi vous rencontrer nombreux lors de ces heures musicales de fin de journées dominicales et nous réjouissons de pouvoir renouveler le répertoire à découvrir dans cette nouvelle saison de nos concerts «Autour de l'orgue d'Echandens».

Isabelle Noverraz
Charles Moinat
Rolf Vogel

ECOLES

DEPART A LA RETRAITE DE NOTRE DIRECTEUR DES ECOLES

A la fin du mois de février 2009, M. Charles Moinat partait à la retraite. Son mandat de Directeur de l'EPSP (Etablissement primaire et secondaire de Préverenges et environs) lui a été confié en 1997, après 17 ans d'enseignement dans ce même établissement.

Lorsqu'on lui demande de résumer ces années à la tête des Ecoles, notre ancien conseiller communal et municipal répond: «Douze ans de changements !» En effet, ces années ont vu s'enchaîner à un rythme rapide des changements sociaux

et de comportement, une évolution de l'éducation, des modifications profondes des schémas de vie, pour l'individu comme pour la cellule familiale, avec ses effets sur les structures scolaires. Et puis, les changements spécifiques à l'école, avec EVM, la transformation des outils de travail et d'enseignement, des changements profonds liés à la mise en vigueur d'ETACOM.

Il en fallait plus que cela pour décourager Charles Moinat, qui a toujours aimé relever les défis et sortir des contraintes de l'habitude. Ce contexte chahuté lui a permis de mettre en avant tous ses talents de directeur ainsi que ses qualités humaines : érudition, pragmatisme, ouverture, anticipation, droiture et optimisme. Qualités qu'il a transmises durant ces nombreuses années à une foule d'élèves, et dont ont bénéficié les enseignants, ainsi que les autorités de nos quatre communes au sein du Conseil Exécutif.

C'est avec une pointe de nostalgie pour tous les bons moments passés ensemble que nous adressons à M. Moinat notre gratitude pour son engagement et sa bonne humeur. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite, entouré de ses proches avec qui il saura partager ses nombreux hobbies.

C'est également l'occasion pour nous de souhaiter la bienvenue à M. Alfred Zbinden, qui a repris la tête de l'EPSP à partir du 1er mars 2009. Directeur de Nyon-Marens pendant cinq ans, il a désiré se rapprocher de son lieu de domicile, et semble parfaitement à l'aise dans ce nouveau poste. Les années à venir verront elles aussi des changements de taille, notamment avec l'entrée en vigueur du concordat Harmos, le retour des classes VSB à Préverenges d'ici 2012, et l'accroissement constant du nombre de nos élèves. D'ores et déjà nous souhaitons plein succès à Alfred Zbinden dans les défis à venir.

La Municipalité

SECURITE ROUTIERE AUX ABORDS DES ECOLES

Vous avez certainement remarqué en ce début d'année scolaire la campagne de prévention routière placardée à proximité de tous les bâtiments scolaires. Il y est rappelé que les enfants sont des usagers de la route particulièrement imprévisibles. Les autorités communales s'efforcent de tout mettre en œuvre pour prévenir les accidents en aménageant des zones de parcage et dépose. Les transports scolaires obéissent aux normes les p lus sévères, des trottoirs permettent un cheminement en toute sécurité et certains parents organisent le service de Pédibus.

Toutes ces précautions s'avèrent toutefois inutiles si les automobilistes ne respectent pas les règles élémentaires de circulation. Tous les jours, des parents déposent leur enfant au bord de la route sans prendre la peine de stationner correctement. Les accès aux abords des bâtiments scolaires sont bloqués et les voitures circulent dans tous les sens au milieu des enfants qui se rendent à l'école. Cette situation est non seulement dérangeante pour les autres usagers de la route, mais très dangereuse pour vos enfants.

Nous faisons appel à votre collaboration pour que cette situation s'améliore rapidement. Si vous faites partie des parents qui amènent leur enfant en voiture à l'école, nous vous prions de respecter scrupuleusement le code de la route en toutes circonstances. Si vos enfants se rendent seuls à l'école, nous vous prions particulièrement à l'arrivée de l'automne, de leur rappeler les consignes de sécurité et de les inviter à la plus grande prudence et les équiper pour qu'ils puissent voir et être vus.

EFFECTIFS

L'effectif de l'Etablissement primaire et secondaire de Préverenges au 1er octobre 2008 s'élève à 1'162 élèves, soit 723 élèves primaires et 439 élèves secondaires. 34 classes primaires et 24 secondaires.

125 élèves sont en classes primaires à Echandens, ils sont répartis dans 6 classes.

243 élèves suivent l'école publique obligatoire, soit :

- 189 enfants dans l'Etablissement primaire et secondaire de Préverenges
- 45 enfants se déplacent à Morges pour y poursuivre leur scolarité (de la 7ème à la 9ème VSB)
- 4 élèves ont des dérogations d'enclassement
- 5 élèves sont en institution

En outre, 13 enfants sont dans des écoles privées.

Les élèves de VSB (voie secondaire de baccalauréat), actuellement enclassés au collège de Beausobre à Morges, devraient à terme revenir à Préverenges. Le projet de nouveau collège, sous forme d'une extension du complexe scolaire des «Voiles du Léman», qui avait été mis à l'enquête en 2006, a été retardé pour cause d'oppositions.

INFOS DE NOS CLASSES

Les dames de coeur

On a peint des gâteaux et on les a décorés pour des dames de cœur.
On a tout fait une dame de cœur, on l'a découpée et on lui a fait des cheveux avec des curepipes, de la ficelle à cadeaux ou du raphia.
On les a collées sur des grandes feuilles.
Les dames de cœur vont les exposer pendant leur vente.
On espère qu'elles vont trouver joli ce que l'on a fait.

texte créé par les enfants du cycle initial.

Le loup hardi au refuge d'Echandens

Le mardi 23 juin, nous avons invité les parents à notre spectacle. Il s'agit d'un conte dans lequel une meute de loups terrorise des villageois. Voici quelques extraits :

Papa: *Ils nous épient*
Maman: *Voilà 2 jours qu'ils regardent tous nos faits et gestes*
Enfant: *Maman, j'ai peur*

Loup 1: *Voilà qu'ils clouent des barrières aux portes.*
Loup 2: *Ils se barricadent.*
Loup 3: *Comment allons-nous faire?*
Loup Hardi: *Patience, patience. Regardez! Ils n'ont pas barricadé la dernière maison.*
Loup 4: *Bien vu.*

Hibou 1: *Et oui Loup Hardi est malin.*
Hibou 2: *Il connaît la devise: «Qui sait attendre sera récompensé»*
Hibou 3: *C'est ainsi que trois jours passèrent ...*

Les villageois trouvent la parade pour faire fuir les loups.

Paysan:	*Bon. Récapitulons. Toi le cheval où dois-tu te tenir ?*
Cheval:	*Je me mets derrière la porte de la grange.*
Paysan:	*Toi le bœuf où dois-tu te tenir ?*
Bœuf:	*Je me mets dans l'étable.*
Paysan:	*Toi le chien où dois-tu te tenir ?*
Chien:	*Je me mets sous la table.*
Paysan:	*Toi le chat où dois-tu te tenir ?*
Chat:	*Je me mets près de la cheminée.*
Paysan:	*Toi le coq où dois-tu te tenir ?*
Coq:	*Je me mets sur le toit.*
Paysan:	*Bien.*

La classe CYP 1 de Mmes Kappeler et Gerber

On prépare un spectacle avec la classe de Madame Moret.
Nathalie aide nos maîtresses.
On a fait des invitations.
On chante, on fait des gestes ou on danse en écoutant le piano ou la musique sur un CD.
Notre spectacle s'appelle **«le voyage des ballons».**
Ils sont bleus, verts, rouges ou jaunes.

On aura des costumes et des ballons.
La semaine prochaine, on va faire le spectacle lundi soir 29 juin et mardi soir 30 juin. Nos parents, nos frères et sœurs, nos grands-papas, nos grands-mamans vont venir nous regarder et on espère qu'ils vont nous applaudir.
On est très content de faire ce spectacle et on espère qu'il y aura beaucoup de monde pour nous regarder.

(Texte créé par les enfants.)

Classe cycle initial Mmes Delamadeleine et Martin.

L'ABBAYE

Les classes d'Echandens ainsi que le jardin d'enfants ont défilé
lors du cortège de l'Abbaye.

Les clowns

Une souris verte ...

Les peintres

PETITES NOUVELLES ET RECOMMANDATIONS UTILES

Nous vous rappelons les heures d'ouverture de la déchetterie:

- période du 1er mars au 31 octobre
  le lundi de 17h00 à 18h00
- période du 1er mars au 31 octobre
  le mercredi de 15h00 à 18h00
- période du 1er novembre au 28 février
  le mercredi de 14h00 à 17h00

ainsi que tous les samedis
de 10h00 à 12h00

Veuillez compter le temps nécessaire pour décharger et ne pas arriver à la dernière minute, afin que nous puissions respecter les heures de fermeture. Merci.

ORDURES MENAGERES

Elles sont ramassées le mercredi matin. Si possible, ne sortez pas vos sacs de poubelles trop vite. Les animaux les éventrent pendant la nuit.

LOCATIONS DIVERSES

Les habitants de la Commune d'Echandens ont la possibilité de louer le refuge du "Bois de la Côte" de même que quelques salles. Attention! si vous prenez une location pour une tierce personne, vous serez responsable des dégâts éventuels et de la propreté des locaux.

Locations et réservations auprès de:
l'Administration communale, tél. 021 701 15 25
Une confirmation écrite peut être demandée.

Le **verre**
est ramassé par notre équipe de voirie
le 1er mardi de chaque mois

Le **papier**
le 2ème mardi de chaque mois

BOIS DE CHEMINEE

Il est possible d'acquérir du bois de cheminée sec, en bûches de 33 cm., conditionné en ballots pour le prix de fr. 8.- le ballot et ceci en-dehors de l'offre qui est faite en automne.
Prière de contacter
la voirie tél. 021 701 45 53

Propriétaires de chiens

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que, selon l'art. 29 du règlement de police, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse sur l'ensemble du territoire communal. D'autre part, les crottes de chien doivent être ramassées au moyen des sachets distribués à cet effet; ceux-ci sont à déposer dans les poubelles, et en aucun cas abandonnés au bord des chemins ou dans les champs. Pensez à nos agriculteurs, maraîchers et viticulteurs qui les écrasent quelques jours plus tard!

CHAMPIGNONS

Votre récolte de champignons sera contrôlée gratuitement par Madame Isabelle Favre, r. du Saugey 6, tél. 021 701 17 47.

REGISTRE DES ENTREPRISES

Selon la nouvelle loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE), chaque commune tient un registre des entreprises qui se situent sur son territoire. Les succursales, les dépôts, adresses postales et les locaux de vente doivent également faire l'objet d'une inscription au lieu d'exploitation. Celui qui souhaite exploiter une entreprise de manière permanente est tenu, avant son ouverture, de s'inscrire au registre communal des entreprises du lieu de situation de son exploitation.

VIN

Les ventes du vin de la Commune **«Château d'Echandens»** blanc et **«Vigne communale»** rouge sont communiquées par un tout ménage.

Avis à toute la population

Vous qui appréciez le confort de proximité des commerçants et artisans de notre village, pensez à les favoriser lors de vos achats...

RECENSEMENT DES CHIENS

La municipalité rappelle que les propriétaires de chiens sont tenus d'annoncer au bureau communal:

a) les chiens acquis ou reçus dans l'année
b) les chiens nés dans l'année et restés en leur possession
c) les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année, pour radiation
d) les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

D'autre part, en application des dispositions contenues dans la loi sur la police des chiens du 31 octobre 2006, entrée en vigueur au 1er janvier 2008, les races ci-dessous sont soumises à des prescriptions particulières et font l'objet d'un contrôle de l'autorité:

* American Staffordhire Terrier (Amstaff)
* Rottweiler
* American Pit Bull Terrier (ou Pit Bull Terrier)

Les bases légales sont disponibles sur le site : www.vd.ch/scav

ATTENTION !

Un délai au 30 juin 2008 avait été fixé pour annoncer au Service de la Consommation et des Affaires vétérinaires (SCAV) les chiens dits *potentiellement dangereux". Depuis cette date, les détenteurs ayant omis de le faire sont susceptibles d'être dénoncés.

Ecole de musique

Un subside est alloué aux parents dont les enfants suivent des cours de musique auprès des écoles ou conservatoires reconnus par la Commune. S'adresser à l'Administration communale.

PROPRIETAIRES

Transformer - aménager - rénover
mise à l'enquête ou non ? ?

Dossier d'enquête – procédures
autorisations

? -?

Un casse tête face à la complexité des lois

La municipalité est à votre entière disposition pour vous renseigner sur la procédure à suivre

- CABANON DE JARDIN
- PISCINE MÊME PROVISOIRE
- JACUZZI
- JARDIN D'HIVER
- PERGOLA
- VELUX
- MURS
- COUVERT
- PLACE DE PARC
- RÉFECTION DES FAÇADES
- ENSEIGNES
- ABATTAGE D'ARBRE
- ETC… ETC…

POUR EVITER TOUTE PROCEDURE JURIDIQUE

CONTACTER L'ADMINISTRATION COMMUNALE

DOCUMENTS d'IDENTITE

Le délai d'obtention des documents d'identité est de trois semaines, soit 15 jours ouvrables. Pour faire un nouveau document d'identité il faut:

- *L'ancien passeport ou carte d'identité;*
- *Le livret de famille (ou pièce d'état civil);*
- *Une photographie;*
- *L'argent nécessaire au paiement des documents d'identité*

Le personnel de l'Administration communale se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire

NOUVEAU
POUR LES CYCLISTES

Comme d'autres Communes, Echandens encourage la mobilité douce en offrant à ses habitants et entreprises une subvention de Fr. 300.- à l'achat d'un vélo électrique. De plus, la Commune distribue à nouveau gratuitement les vignettes 2009 (une par cycliste habitant Echandens).
Informations et conditions auprès de l'Administration communale

PROPRIETAIRES OU LOGEURS PRIVES

Selon la Loi sur le Contrôle des Habitants, toute personne qui loue ou sous-loue une chambre ou un appartement est tenue d'annoncer immédiatement les arrivées et départs des locataires au bureau communal.
Les hôtes hébergés gratuitement ne doivent faire l'objet d'une annonce que si leur séjour est supérieur à 3 mois.

Permis de conduire

Les formules ad'hoc pour la demande d'échange du permis de conduire bleu contre un permis de conduire au format carte de crédit (PCC) sont à disposition au bureau communal.
Les demandes de permis d'élève conducteur ou de permis de conduire sur la base d'un permis de conduire étranger seront **munies de la photographie** *lors de la confirmation de l'identité par le Contrôle des habitants.*

JARDIN D'ENFANTS "LE BISOUNOURS"

Le jardin d'enfants "Le Bisounours" accueille les petits, dès 2 ans et demi, du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30.

Le Jardin d'enfants est situé au sous-sol de l'ancien collège.

Pour tous renseignements tél. 079 284 02 35.

Mireille Tschalär

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS

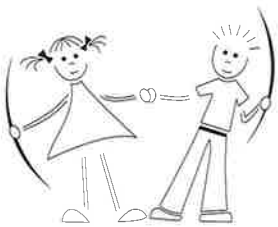

Une **«Parent'aise»** s'ouvre sur notre nouveau lieu d'accueil pour écoliers (UAPE), qui remplace anciennement «Les Cantines». Ce lundi 24 août 2009, nous étions une quinzaine d'enfants et deux éducatrices pour commencer une nouvelle page d'histoire.

Le terrain avait bien été préparé, puisque nous avons eu l'inauguration le 19.08.09 et deux jours après des portes ouvertes où grands et petits ont pu se familiariser avec le personnel éducatif et les nouveaux locaux.

L'équipe éducative est composée de Muriel Andrey, directrice, Mireille Tschalaer, directrice-adjointe, Karine Ruiz et Céline Horisberger. Nous avons régulièrement un colloque pour préparer et organiser au mieux l'accueil de nos écoliers. Le comité de **«La Parent'aise»** est composé de huit membres: Sonya Bua, présidente, Catherine Zalts, vice-présidente, Sylvie Ghibellini, Nathalie MacLoughlin, Paco Ruiz, Myriam Freise, Véronique Delaloye Riesen et Odile Simon Bettler.

«La Parent'aise» est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h-18h30. Par contre, les mercredis et les vacances sont pour l'instant fermés.

Les enfants qui arrivent à 7 heures ont la possibilité de déjeuner avant de partir à l'école. A la sortie des classes les enfants sont accompagnés de la cour de récréation au lieu d'accueil, où un copieux repas avec le label de «fourchette verte» les attend. Après le brossage des dents, les enfants ont la possibilité de jouer à l'intérieur ou de sortir dans le jardin sécurisé.

Jouer, dessiner, bricoler, se déguiser… et beaucoup d'autres activités à vivre ensemble pour remplir jour après jour ce livre tout neuf qui pourrait bien avoir comme titre: Tous à l'aise à «La Parent'aise»!

Pour d'éventuelles questions, informations ou autres; le N° de téléphone de **«La Parent'aise»**: 021/ 612 80 42.
être pris en charge

à La Parent'aise (Unité d'accueil pour écoliers)
Renseignements : 021 612 80 42

ET MAINTENANT, LA VIE DES SOCIETES LOCALES, L'ANIMATION, LES ACTIVITES DANS VOTRE VILLAGE

Membres des USL, sociétés sportives, groupements et associations culturelles et bénévoles, vous décrivent leurs activités essayant ainsi de susciter votre intérêt et votre envie de participer vous aussi. Les occasions de contacts sont là, à vous de les saisir !

GROUPE D'ANIMATION DU CAVEAU

Un bijou!

Savez-vous, chers Echandeliers, que votre village cache un site tout à fait exceptionnel? Je le tiens des visiteurs qu'on y accueille. Il n'est quasiment aucun artiste qui ne nous dise à quel point cet endroit est magique:

C'est le Caveau de votre château!

En effet, parmi les nombreuses offres que nous recevons jour après jour, nos objectifs sont de vous présenter un éventail assez large de genres tout en garantissant une excellente qualité et en privilégiant les nombreux artistes romands prometteurs que notre région possède.

Durant l'année écoulée (le programme court de septembre à juin), nous avons reçu Batlik (chanson française), Le Sinti Swing Quartet (jazz manouche), Le duo Archj (musique expérimentale), Nilda Fernandez (chanson française), Zaï On et Junior Tschaka (Reggae), Glenn of Guiness (folklore irlandais), les Back Street Blues (blues/rock), Le Souffle de l'Arc (classique), InsideOut (jazz moderne), Jëlikoo – Robin Vassy project (musique du monde), Bruno Ruiz (chanson française), Alberto Garcia Sanchez (conteur), Marie-Glawdys et Max-Paul Expérience (humour), Solam (musique latine), Sarcloret, Marc Aymon, François Vé, Olivier Mottet qui sont des musiciens-interprètes romands, Xavier Lacouture, Oldelaf et Monsieur D, Mark Kelly (reggae-chanteur d'Inna Crisis), les groupes Charlotte Parfois (formation de plusieurs musiciens de Glen of Guinness) et Le Martin Goulasch Trio (guitare manouche), Tri-I-Dve (sérénade classique dans la cour du château) ainsi que Brigitte Rosset (humour).

Le comité est fier de vous proposer le tout nouveau programme de la saison prochaine: voir avant-dernière page.

Quel endroit peut encore offrir à ses spectateurs des places à Fr. 20.- (15.-AVS et étudiants) dans l'intimité d'une petite salle que le cadre et l'acoustique rendent exceptionnelle, en leur permettant parfois même de rencontrer les artistes? Pourquoi ne pas profiter d'une salle où l'on peut encore se restaurer et passer de bons moments entre amis du même village, sans craindre de reprendre la route en voiture?

Le comité est heureux de pouvoir vous proposer, grâce au soutien de la commune, des soirées de pur bonheur.

Le tout nouveau site (www.caveau-echandens.ch), vous offre le magnifique graphisme de l'affiche des Festives au Caval 09 d'Aline. Les nouvelles fonctionnalités et sa présentation satisferont certainement les plus exigeants.

Vous avez maintenant la possibilité de vous inscrire à une liste de diffusion électronique qui vous permettra d'être informé de chaque spectacle au fur et à mesure par courrier électronique. Si vous ne recevez pas déjà nos missives, il vous suffit de vous inscrire auprès de marlene@caveau-echandens.ch

Pour contacter l'ensemble du comité, l'adresse est comite@caveau-echandens.ch

Nous sommes présents sur des sites de promotion de la culture et sur la plateforme musicale suisse mise à disposition des radios MX3, nous permettant d'être informés des nouveaux artistes et groupes et d'être vus par eux.

Grâce à l'expertise de Marc Diserens, la deuxième édition des Festives au Caval (du 14 au 17 mai dernier) nous a permis de vous offrir quatre jours où pas moins de deux groupes ou

artistes ont pu se produire par soir. L'ambiance était magique …

Pour des manifestations de cette envergure, nous nous proposons de constituer une liste de réservistes, prêts à nous prêter main forte, occasionnellement, si besoin était et sur appel. N'hésitez pas à nous contacter.

Pour la nouvelle saison, nous proposons à nouveau un abonnement (hors Festives et Morges Sous-Rire) vous permettant de bénéficier d'un spectacle gratuit.

Nous nous réjouissons de vous recevoir nombreux!

Pour le GRAC
Marlène Muff

Abbaye des Agriculteurs Echandens 1803

La fête de notre Abbaye, c'est tous les trois ans comme chacun le sait. Il faut pas grand-chose, simplement que l'Assemblée Générale donne son accord l'année d'avant pour que tout se mette en route. Vous me direz que ce n'est qu'une simple formalité mais ça c'est eu vu, par le passé et pour diverses raisons, notamment les années de mauvaises récoltes, que décision soit prise de ne pas faire la fête. Heureusement, ce ne fut pas le cas cette année et cela a permis de faire figurer le point «Organisation de la fête 2009» à l'ordre du jour d'une vingtaine de séances du Conseil, Conseil qui a poussé la conscience professionnelle jusqu'à s'entraîner à « faire tard » en assumant la buvette pour les festivités du 31 juillet et du1er août!

Voici donc, pour vous rappeler la douce chaleur qui régnait en cette mi-août, un petit résumé de la fête 2009:

Samedi 8 août
C'est, comme de coutume, du côté de Moiry que la Jeunesse va récolter le buis pour tresser les guirlandes qui garniront la cantine.

Lundi 10 août
09h00, stand des Effoliez. Toute la Jeunesse attend l'abattage des sapins pour récupérer les branches nécessaires à la confection des guirlandes destinées à orner les rues du village. Après le transport du côté du Moty, c'est un rude travail qui va bien durer trois jours et se terminer tard le mercredi soir par une magnifique pælla…

Jeudi 13 août
09h00, stand des Effoliez. La Jeunesse, accompagnée par l'Abbé et quelques membres du Conseil, découvre avec un brin d'affolement les dimensions des sapins que la Commune nous offre pour décorer les rues. Tout fraîchement coupés et avec les suées qu'ils nous donnent pour les amener jusqu'au bord du chemin, ces superbes spécimens ne risquent en tous cas pas de sécher prématurément…

Vendredi 14 août
Le début des tirs est fixé à 16h00. Il est tout à fait normal que le programme informatique permettant de gérer les cartes de fête et de tir, pourtant testé deux jours plus tôt lors de son installation au stand, refuse obstinément de se mettre en route. C'est donc avec l'arrivée d'un ordinateur de secours et quelques minutes de retard que les premières cartouches sont tirées. Rien de grave puisque une soixantaine de tireurs peuvent déjà retirer leur carte de fête.

Samedi 15 août
Stand des Effoliez, 07h50. L'Abbé-président Jacques Martin ouvre l'Assemblée générale avec un léger retard provoqué par une soudaine affluence de demandes d'admission. Ce sont treize nouveaux membres qui sont accueillis avec les applaudissements de l'assistance et qui viennent s'ajouter aux six acceptés lors de l'Assemblée générale du 1er février dernier, un nombre fort réjouissant au moment de l'ouverture officielle de la fête et de la reprise des tirs. Et d'entrée, certains en profitent pour mettre un peu la pression par un coup de 100 ou le total de leur passe à la cible Société. La matinée et le début de l'après-midi se passent dans la fraternisation et le rachat de la passe qui manque pour la médaille ou pour améliorer le score. Les commentaires sur les résultats vont bon train mais, tant que le dernier coup n'est pas parti…

Il faut donc patienter jusqu'à 15h30. 127 tireurs se sont mesurés, 5020 cartouches ont été brûlées, les jeux sont faits et les rois connus:

1er roi	Jacques Martin	444 points appuyés par un 97
2e roi	Pierre Etter	100 appuyé par 421
roi Venoge	Albert Borboen	826 points

Le couronnement des rois

Place de l'Eglise, 20h00. Le temps est magnifique et le public très nombreux. Tout ce qu'il faut pour que la cérémonie du couronnement reste le grand moment de la fête. C'est donc dans ce cadre superbe que Sandrine Corthésy, Justine Tschalär et Amanda Gandillon couronnent les rois de la fête. Après la collation offerte par le Conseil de l'Abbaye, le cortège, emmené comme de coutume par la fanfare de Mollens, prend la direction d'une cantine magnifiquement décorée et parée des armoiries de notre commune, pour s'y restaurer ou danser sur la musique de l'orchestre «Zone bleue».

Dimanche 16 août

09h30. Réunion devant la cantine. Il fait déjà chaud! C'est le départ en cortège et en fanfare pour l'église. La nombreuse assistance prend place à l'extérieur, sur la pelouse, pour écouter le culte conduit par le pasteur Reymond, avec la fanfare de Mollens dans le rôle de l'orgue. Heureusement qu'on est à l'ombre!

A la fin du service divin, les délégués et invités sont accueillis dans le parc du château pendant que, sous la cantine, les tireurs, du premier au dernier, découvrent d'une manière apéritive le prix récompensant leur résultat. Un magnifique pavillon de récompenses dont l'achat a été rendu possible grâce à la générosité des habitants du village sollicités par les épouses et les membres du Conseil. Encore grand merci à tous.

Avant l'excellent repas, servi copieusement à plus de 360 convives par la brigade de Nino Cananiello, l'Abbé-président ouvre la partie officielle en présentant le major de table, Michel Perreaud. Avec brio et humour, celui-ci présente successivement les orateurs du jour, MM. Georges Zünd, préfet de Morges, Philip Panchaud, syndic, Christophe Gerber, délégué des Abbayes du giron de la Venoge et Pierre-André Haas, président de la Société Vaudoise des Carabiniers.

Il fait de plus en plus chaud et on se retrouve très vite à 16h00, heure du cortège qui marque quelques arrêts pour permettre aux enfants des petites classes de suivre le mouvement. Tous ces petits, joliment costumés, remportent un franc succès manifesté par de vifs applaudissements. Une suite magnifique et touchante pour accompagner le cortège jusque dans le parc du château. Les ombrages de ce cadre magnifique et la collation offerte par la Commune y sont appréciés jusqu'à épuisement du «liquide» par tous les participants et spectateurs.

Pour la fin de la journée, c'est le retour sous la cantine, avec un repas réunissant les Conseils des Abbayes d'Echandens et de Denges, ainsi que nos amis de la fanfare de Mollens. La conduite du bal est assurée par l'orchestre «Flash' Night» qui, pour sa première prestation dans notre village, peine un peu à «tâter le pouls» de son public et ne fait pas toujours la pause au bon moment...

Lundi 17 août

10h30, place de fête. On se croirait en Transylvanie, patrie de Dracula. Malgré le soleil éblouissant, une impressionnante troupe de vampires, aux canines dégoulinantes de sang frais, est prête à s'abattre sur nos voisins dengereux. Le cortège, privé de son banneret Fabien Maillefer qui s'est vu refuser son congé par sa hiérarchie et doit être remplacé par Cédric Decrauzat, s'ébranle en direction du pont où le Conseil des fusiliers de Denges nous attend pour les saluts d'usage avant de nous emmener jusqu'à proximité de la salle des Jardins afin d'y déguster le verre de l'amitié et les délicieuses choses préparées par ces dames. Inutile de dire que tout disparaît en moins de temps qu'il n'en faut pour les confectionner...

Après ça, faut bien s'en retourner et, vu la «tchiaffe» qu'il fait, la montée est rude pour retrouver l'ombre toute relative de la cantine. Une douce chaleur y règne, qui n'affecte en rien la verve de Marc Diserens, major de table du jour. Avec beaucoup d'humour et de finesse, il nous présente son frère Philippe, président du Conseil communal, ainsi que MM. Eric Charmey,

syndic de Denges, Valéry Paquier, nouvel Abbé de Denges et Jérôme De Benedictis, président de la Jeunesse. Ce dernier procède au couronnement du roi du tir de la Jeunesse en la personne de Loïc Maillefer, fils de notre trésorier, qui rejoint les autres rois pour le dernier cortège nous conduisant à l'esplanade Bellevue puisque c'est devenu une tradition pour leurs majestés d'offrir leur collation près du chêne de l'Abbaye. Là aussi, l'ambiance torride de cet après-midi d'août provoque l'évaporation quasi immédiate d'une grande quantité de liquides divers avant le départ en direction des Abbesses où nous sommes attendus chez notre syndic. Et là, la générosité de l'accueil semble être venu à bout des soifs les plus tenaces…

C'est un cortège un peu plus clairsemé qui s'en retourne sous la cantine où l'orchestre «Flash'Night» nous fait danser jusque tard dans la nuit.

La fête de l'Abbaye 2009 fut très belle, merci encore à vous toutes et tous qui avez contribué à sa réussite. Un merci tout particulier à toute la Jeunesse pour son entrain, sa bonne humeur et pour tout le travail accompli. Et puis surtout, n'oubliez pas, la prochaine, c'est en août 2012!

L'Abbé-président
Jacques Martin

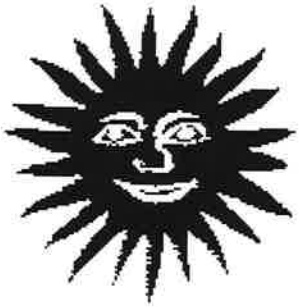

SOLEIL D'AUTOMNE

Groupe des Aînés d'Echandens

Toutes les personnes, ayant atteint l'âge de 64 ans pour les dames et 65 ans pour les messieurs, sont invitées à participer aux animations et sorties qui ont lieu du mois d'octobre au mois de juin.

Les Aînés de Denges, Lonay et Bremblens se joignent à nous pour les animations **durant la saison 2008 – 2009.** Voici le programme offert à nos Aînés:

en novembre
(pour les 4 villages)
A Echandens: le film de M. Samuel Monachon: "Romandie au coeur". Une féerie de couleurs et paysages

en décembre
(Denges et Echandens)
A Echandens: le traditionnel "Thé de l'Avent", où nous avons apprécié les chants de deux classes d'Echandens.

en décembre
(pour les 4 villages)
A Lonay: "En route vers Noël" pour partager un moment avec les conteuses de l'Oreille qui parle

en janvier
(pour les 4 villages)
A Bremblens : un loto "surprise"

en février
(pour les 4 villages)
A Lonay: "L'Afrique à vélo". Une expérience exceptionnelle de M. Claude Bersier – pharmacien à Echandens.

en mars
(pour les 4 villages)
Visites (en 2 fois) de l"Espace horloger" au Sentier avec les quatre heures au Mont d'Orzeires.

Sans oublier nos après-midi "Jeux" qui ont lieu une fois par mois. Chacun est invité, même s'il ne sait pas jouer, pour passer un moment chaleureux.

Ainsi que la gym du mercredi matin au Foyer paroissial de Lonay.

Cette année, pour la course annuelle, nous sommes allés à Champex après avoir visité le Moulin de Semblanet à Martigny. Une journée chaleureuse et exceptionnelle pour la beauté de ses paysages.

La saison a débuté au mois d'octobre 2009.

Un grand merci également à la commune d'Echandens qui encourage et soutient généreusement nos activités.

Pour "Soleil d'Automne d'Echandens"
Monique Martin, Annette Perreaud
et Josiane Tille

LES DAMES DE CŒUR

75 ans pour les Dames de Cœur, l'émotion était au rendez-vous

Il était une fois.... dans un petit village d'irréductibles vaudois.... une maîtresse d'école qui voulait aider les missionnaires en Afrique... c'était à Echandens, il y a ....75 ans.

Nous sommes en 1934. Les épouses des municipaux et conseillers communaux d'Echandens répondent à l'appel de Mademoiselle Hélène Pilloud (future Madame Peitrequin) en créant les Dames de la Couture. Elles cousent chemises, nappes et autres draperies, tricotent chaussettes, pulls et autres couvertures. Après avoir vendu leurs ouvrages, elles offrent la recette aux Petites missions, une association charitable de missionnaires en Afrique du Sud dont fait partie la sœur de Madame Peitrequin.

75 ans après, ces dames ont pris certes quelques rides, mais elles ont gardé cette formidable énergie car la tradition perdure, il y a juste le nom qui a changé: les Dames de la couture ont fusionné avec les bénévoles d'Echandens, puis sont devenues le groupe des Dames et dernier en date, les Dames de Cœur. Une vente de produits faits maison: bricolages, couture, confitures, épices provençales et succulentes pâtisseries, auxquels on a rajouté un repas de midi, une tombola, une brocante et des fleurs printanières pour compléter l'offre, a lieu chaque année, et le produit est distribué intégralement entre la paroisse et d'autres associations caritatives.

2009 aura donc vécu une vente placée sous le signe de l'émotion, des retrouvailles et des souvenirs partagés au gré des deux expositions que nous avions placées dans les halles du bâtiment des Utins.

La première était due aux jeunes élèves des classes enfantines et primaires d'Echandens, créateurs de superbes œuvres éclatantes de couleurs et faites avec cœur. Merci à eux d'avoir participé aussi chaleureusement à notre anniversaire.

La deuxième expo fut celle des photos sur Echandens au fil du temps, aimablement prêtée par la confrérie de l'Abbaye. Il y avait foule autour des panneaux, écoutant avec attention les anciens se remémorer le bon vieux temps, tout en ayant une pensée émue pour celles et ceux qui entre temps ont pris congé de nous mais nous saluent encore sur les images jaunies par le temps.

La recette 2009 a dépassé toutes nos espérances. Grâce à nos Dames qui inlassablement ont préparé avec soins et patience, avec amour et goût toutes ces bonnes et belles choses que nous avons exposées. Grâce à votre générosité, à celle de tous nos visiteurs, nous avons pu attribuer la coquette somme de six milles francs à la Paroisse de Denges-Echandens Lonay et Préverenges. Nous avons offert l'autre moitié, par tranches de coups de cœur de ces Dames, à des associations d'entraide en Suisse et aux quatre coins de la planète. Sans oublier, cela va de soi, notre propre commune pour laquelle un fond est constitué pour familles dans le besoin.

Autre temps fort pour les Dames de Cœur cette année, le cadeau des cadeaux. Celui dont on avait besoin, celui qu'on voit de loin: deux gigantesques affiches plastifiées annonçant notre rendez-vous annuel. Un super merci à Monsieur Perreaud et à son équipe du marketing.

A toutes celles et à tous ceux qui nous aident, année après année, à faire de cette vente un succès: merci, merci, merci.

A vous tous chers habitants d'Echandens, nous cherchons encore et toujours des volontaires pour seconder celles qui gentiment vont laisser la main après d'infatigables années de bénévolat. Vous êtes les bienvenus avec vos idées neuves, votre envie de partager votre temps pour la bonne cause.

Toutes les Dames de Cœur se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous, et malgré cette terrible crise qui en déstabilise plus d'un, une agréable fin d'année et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le samedi 8 mai 2010.
Prenez soin de vous.

Au nom des Dames de Cœur
Karin Künstner

PEDIBUS ECHANDENS

PEDIBUS

P ourquoi se prendre la tête
E t amener son enfant à l'école et le rechercher
D ix à dix-huit fois par semaine?
I l existe une solution
B ien plus simple et solidaire :
U n PEDIBUS en fonction depuis quatre ans
S ûr, convivial et joyeux

Pour tout renseignement:
Nicole Convertini 021 701 58 69

BIBLIOTHEQUE DE L'ORANGERIE

Péripéties sylvestres à la bibliothèque de l'Orangerie

Tombe la pluie! Souffle le vent glacé! Frissonnent les arbres nus du parc … Bien à l'abri dans la bibliothèque, nous narguons le vieil hiver en racontant des histoires au coin de la cheminée. Mais oui, il y a une cheminée, à côté de laquelle se dresse, chaque décembre revenu, un magnifique sapin. Lieu privilégié où nous narrons des contes de neige et de Noël.

Ah! Les sapins de Noël! Il n'y a pas que dans les histoires qu'ils causent des problèmes. Jugez plutôt!

Ces messieurs de la voirie – que nous profitons de remercier ici – déposent toujours un superbe sapin à notre porte. Une année, en arrivant, je découvris notre Présidente en arrêt devant notre arbre de Noël qui était, il faut bien l'avouer, superbement superbe, mais aussi superbement GRAND !

- Mais comment faire pour le rentrer, s'écria-t-elle en levant les bras au ciel ?
- Y'a qu'à le décorer dehors, proposais-je,
- Ça jamais, il ira dedans !
- Bon, bon, c'est toi la cheffe, moi je voyais le côté pratique de la chose.

Nous voici donc tirant ce géant de la pépinière pour lui faire franchir le seuil de la porte d'entrée. Et c'est le nez et les oreilles dans ses aiguilles que nous avons finalement réussi cet exercice épineux.

Le passage de la seconde porte, plus haute et plus large, fut presque un jeu d'enfant, et nous hâlions, en ahanant, notre vert compère sur les derniers mètres, quand :

«Ding –deling-ding-ding» …

Un chapelet de noms d'oiseaux s'échappa de notre gésier – pardon, notre gosier -, nous avions complètement oublié que, dans un château, on ne s'éclaire pas avec un quelconque lumignon, mais avec un lustre et toutes ses breloques bringuebalant tintinnabulant! Ledit lustre tint bon et tout finit fort bien.

Par contre le Noël passé fut le plus ténébreux de ma carrière de bibliothécaire! Tout avait pourtant bien commencé : un superbe sapin, de taille raisonnable, superbement décoré, attendait, royal,

au coin de la cheminée. Tout devait donc marcher comme sur des roulettes. C'était sans compter sur l'intervention pas du tout providentielle de … mon mari. Pensant que j'étais incapable de me servir d'un briquet, il fourra dans ma poche un paquet de trois boîtes d'allumettes sorti d'un tiroir de son atelier.

Et bien, savez-vous que je n'ai jamais réussi à allumer ces diables de bougies ! Oui, je vous entends d'ici vous gausser de moi :

- la poudre à canon!

Je voudrais vous y voir, vous, allumer un sapin de Noël avec des allumettes de Bengale du siècle passé !

Evidemment, aucune des bibliothécaires et des mamans présentes ce jour-là ne possédait la moindre allumette, voire le plus petit silex paléolithique!

Depuis cette fameuse histoire, nous nous sommes munies de tout le nécessaire en prévision du prochain Noël. Nous vous espérons nombreux pour écouter nos contes.

En attendant, la bibliothèque est ouverte les mardis et vendredis de 15h30 à 17h.
Contes et histoires foldingues tous les derniers vendredis du mois dès 16h.

Pour de plus amples renseignements:

Notre Présidente
Josiane Tille
Tél: 021 701 26 15

Pour la bibliothèque: Ruth Bohner

Qu'est-ce que la

LUDO TOUJOU?

Un endroit où vous pouvez **louer des jeux:**

Notre ludothèque existe depuis plus de 20 ans au grand bonheur de plusieurs. Il n'y a pas d'âge pour jouer et nous sommes ouverts à tous et aussi à toutes les communes. La ludothèque est gérée par des bénévoles.

Catherine Pittet a quitté sa fonction de caissière en mars et notre présidente depuis plusieurs années, Marilyn Rastoldo, le fera l'année prochaine. Elle est resté au sein de notre équipe pour aider celle qui la remplacera. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement, leur dévouement pour la ludothèque et la bonne humeur qu'elles ont apportées au sein du groupe.

Par ailleurs, nous serions heureuses de pouvoir accueillir d'autres membres disposant d'un peu de temps pour faire tourner et augmenter notre équipe.

Des jeux anciens et modernes

* Jeux de société et de Rôles
* Jeux d'extérieur
* Déguisements
  et beaucoup plus encore

Conditions d'inscription: 10.- par enfant
Tarifs: à partir de 1.- le jeu

Pour en profiter, il suffit de vous rendre à Echandens au nouveau collège.

Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir
(Attention nouvel horaire)
Les mardis de 15h30 à 18h00

Renseignements:
Ludothèque Toujou, case postale 78,
1026 Echandens, ludotoujou@hotmail.com
077 470 54 05 (SMS ou heures d'ouverture)

Notre troc annuel a lieu le 7 novembre de 9h00 à 12h00 à la salle communale d'Echandens. Inscriptions gratuites mais obligatoires.

Chœur d'hommes d'Echandens

L'effectif de notre société ayant fort diminué, nous avons été obligés de fusionner avec le Chœur d'hommes de Bussigny.

Cependant, notre comité est toujours en fonction.

Notre disponibilité reste la même en cas de manifestation dans les trois villages à savoir Echandens, St-Sulpice, Bussigny. C'est ainsi que le dimanche 16 décembre 2009, à 10h00 nous participerons au culte à l'Eglise d'Echandens. Venez nous écouter !

Nos répétitions ont lieu chaque mardi, à 20h00, au Collège du Tombey à Bussigny. Si vous êtes intéressé par l'art choral masculin, vous pouvez prendre contact avec notre président:
René Chambaz: Tél 021 701 21 42 ou
Natel 078 601 21 42.

A bientôt ...

Chœur d'hommes La Récréation
R. Chambaz

SOCIETE DE GYMNASTIQUE FEMININE DE DENGES – ECHANDENS

Nos leçons de gymnastique ont lieu le mardi de 20h15 à 21h15 à la salle de gymnastique de la Crosette à Denges, sous la responsabilité de notre monitrice Romy Grob, dynamique et très motivée. Nous participons également aux activités de l'Union des sociétés locales de Denges, à savoir, le 1er août, fête au village, loto etc.

A la gym Parents-Enfants (3 à 5ans) de Denges-Echandens, les lundis de 15h45 à 17h à la salle de la Crosette à Denges :

on grimpe, on teste sa force, on dynamise son

équilibre, on rit, on découvre, on encourage maman à la course estafette, on s'en balance aux anneaux, on veut jouer à «Qui à peur de la sorcière» au «Mouchoir» on «boogie woogie» et on prépare des "Gâteaux aux pommes"...

Isabelle 079.321.09.75

Renseignements:
Ginette Spadaccini 021 701 06 43.

JEUNESSE D'ECHANDENS

Voilà, l'Abbaye est terminée. Après les efforts fournis pour réaliser les décorations du village, nous avons enfin pu goûter aux joies de la fête. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de ces 3 jours magiques. Tous les mots de félicitations et de remerciements qui nous sont parvenus nous ont beaucoup touchés, et c'est avec plaisir que nous vous donnons rendez-vous dans 3 ans.

En attendant la prochaine Abbaye, nous vous attendons nombreux à notre Bal du P'tit Nouvel An qui aura lieu le vendredi 8 janvier 2010 à la Grande Salle, place du Saugey. Nous garderons la traditionnelle fondue chinoise comme repas. Nous réorganiserons également le brunch au refuge, qui fût un franc succès pour sa première édition. Il se déroulera à nouveau au printemps autour de notre superbe refuge.

Vous désirez connaitre la date du brunch avant tout le monde? Rien de plus simple: il suffit de

vous rendre sur le tout nouveau site de la jeunesse pour y lire toutes nos actualités et d'ores et déjà mettre à jour votre agenda. L'adresse est simple:

www.jeunesse-echandens.ch.

La jeunesse compte aujourd'hui 28 membres. Tous les jeunes de 16 ans ou plus et motivés, sont les bienvenus dans notre société.

La Jeunesse

JEUNES GYMNASTES DENGES-ECHANDENS

Les Jeunes Gymnastes sont une équipe de garçons motivés par l'envie de bouger et de s'amuser dans un cadre sympathique. Comme chaque année, cette équipe a accueilli des garçons âgés de 8-12 ans pour faire des agrès, de l'uni-hockey, du basket et bien d'autres activités en salle.

Le comité remercie vivement Monsieur Donco Malvrov pour sa patience avec les enfants. Cette année, il a été épaulé par Loïc Maillefer, que nous remercions également

Le point fort de cette saison fut le retour de notre traditionnel tournoi d'uni-hockey. A cette occasion, les Jeunes Gymnastes ont accueilli 12 équipes dont 3 de la Jeunesse d'Echandens qui ont largement dominé une amusante équipe de Papas. Nous profitons de remercier également toutes ces sympathiques équipes qui ont bien animé la journée. Alors parents, frères et sœurs, copains et jeunesses à vos agendas pour le début de l'année prochaine. Nous ne manquerons pas de vous confirmer les dates.

Lors de notre dernière Assemblée Générale, nous avons eu le plaisir de nommer un nouveau membre. Nous sommes encore un peu en sous-nombre et cherchons activement une personne motivée pour reprendre la caisse et nous aider pour les manifestations.

Les Jeunes Gymnastes se retrouvent tous les jeudis pour l'entraînement à 17h30. Si tu aimes le sport, viens nous rejoindre pour une leçon et voir si les cours te plaisent.

Renseignements:

Wilza Merkli 021 701 05 07
wilzamerkli@hispeed.ch

Sandra Voland 021 702 37 37
oliveira.voland@bluewin.ch

VBC VOLLEY-BALL FEMININ DENGES-ECHANDENS

Nous sommes une équipe de volley d'environ 20 joueuses. Nous nous entraînons le mardi soir de 20h00 à 22h00 à la salle de gym d'Echandens. Nous avons la chance d'être entraînées par 2 de nos membres actives : Sandra Voland Oliveira pour la partie technique et Valérie Wieland pour le « physique ». Durant la saison, une douzaine de matchs sont joués dans le cadre du championnat. Des matchs de coupe et des tournois sont également l'occasion d'améliorer notre jeu. Pour la partie récréative, nous organisons un week end à skis et notre fameux souper de fin d'année!

Le dimanche 02.05.2010, nous aurons la chance de pouvoir organiser la finale de coupe dans notre salle de gym à Echandens. Tous les supporters sont les bienvenus!

Pour toute information complémentaire:

Véronique Furiga, tél. 021 701 13 78

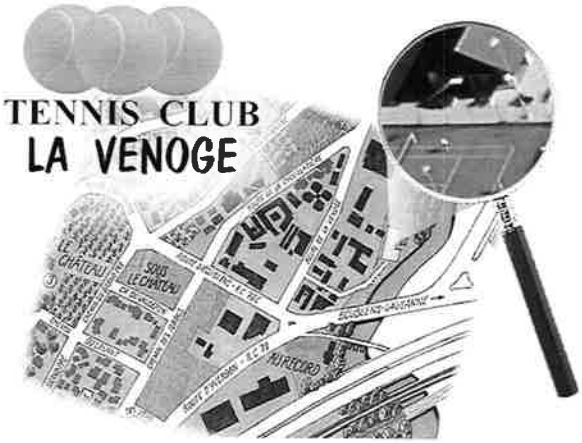

C'est depuis bientôt 30 ans (2011) que les habitants d' Echandens et environs ont l'occasion de venir s'entraîner sur la terre battue des bords de la Venoge (à côté bowling). Les exploits des joueurs et joueuses suisses de ces 10 dernières années ne sont certainement pas étranger à ce nouvel engouement de nos jeunes pour cette discipline. Et ceci est fort réjouissant, d'autant plus qu' ils sont particulièrement actifs dans les diverses activités du club.

Le TC «La Venoge» vous offre 3 courts ouverts de mai à octobre. Ces derniers sont équipés d'un éclairage qui vous permet de «taper» la balle jusqu'à 22h00. Un Club House avec vestiaires est à votre service, vous donnant la possibilité de se changer et se doucher au chaud. De plus, un espace «grillade» vous aide à récupérer les calories perdues. Il est d'ailleurs possible de louer le Club House pour toute occasion regroupant 25 à 30 personnes maximum. La location se monte à Frs 100.- / jour (pour réservation: consulter le site internet).

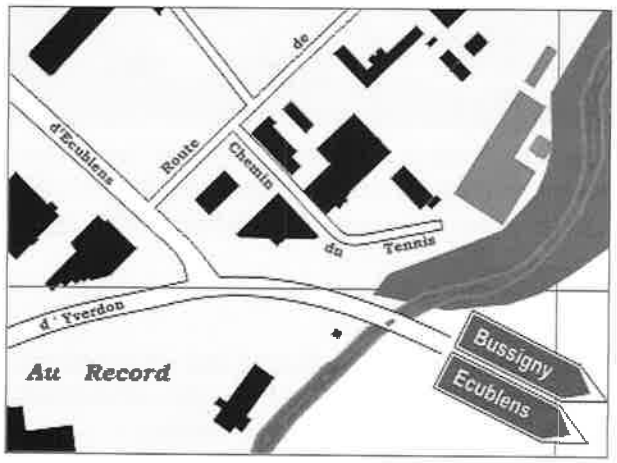

Au niveau sportif, le club dispose d'une équipe d'interclubs féminine militant en 2ème ligue qui a réussi à incorporer avec succès des juniors du club , tout comme l'équipe masculine qui défend fièrement nos couleurs au même niveau. Les non licenciés ont également droit à leur équipe fanion: les coupes «Bellaria» (pour les filles) qui naviguent dans le haut du tableau ligue B et «Lombardet» (pour les garçons) dans le bas du (fossé) du classement ligue A (quand même). Mais il est vrai que pour ces 2 Coupes.... les points du «dîner presque parfait» qui suit les matchs compte parfois plus que le résultat de la rencontre. Et s'il devait y avoir un challenge pour cette discipline, sûr qu'il serait le trophée le plus convoité (aussi le plus accessible).

Afin d'assurer une relève à nos équipes de coupe Davis et Fed cup à l'horizon 2020, des cours

Kids tennis sont organisés pour les enfants dès l'âge de 5 ans. Les cours juniors sont organisés par l'académie de tennis «Sandro» depuis début mai jusqu'à octobre. Plusieurs moniteurs, sous la conduite de Sandro & Fabien Descoeudres, encadrent vos enfants, qu'ils soient débutants ou avancés. Un stage d'été leur offre également la possibilité de se perfectionner. Ce dernier a lieu régulièrement durant la première semaine des vacances d'été.

Par ailleurs, le club organise différentes manifestations, dont notamment son traditionnel repas de soutien, agendé au 6 novembre 2009.

- Tournoi juniors: juin
- Journée essai de raquettes: juin
- Tournoi interne: août-septembre
- Nuit du double: septembre
- Tournoi double juin-septembre

Notre site internet, www.tclavenoge.ch, vous donnera plus de précisions sur les thèmes évoqués ainsi que toutes les informations utiles liées à notre club, notamment la liste des membres du comité, les cotisations, etc.

Au plaisir de vous rencontrer à échanger quelques balles ou à encourager nos champions aux bords des courts du TC «La Venoge»!

Pour le comité André Rosselet

F.C. ECHANDENS

Tout va bien pour le FC Echandens et nous sommes contents du bilan de cette nouvelle année écoulée, riche en évènements, rencontres et nouveautés.

Grâce au travail coordonné du comité, des entraîneurs et de bénévoles, nous avons pu organiser plusieurs tournois pour les juniors F et en juillet dernier, un tournoi "international" avec des équipes italiennes.

Ces tournois se sont déroulés avec succès et nous remercions les juniors C et D qui ont prêté main forte et qui ont collaboré à la réussite de ces belles rencontres.

Actuellement, le FC Echandens compte des équipes de juniors F, E, D/9, C et B ainsi qu'une équipe de vétérans. Nous profitons pour lancer un appel à tous les jeunes qui seraient heureux de venir renforcer nos équipes et particulièrement ceux nés en 1997 et 1998 pour les D/9.

Nous sommes fiers d'accueillir une nouvelle équipe de 5ème ligue dans notre club avec la participation de juniors A ou B d'Echandens et qui vient de débuter avec succès le premier tour. Tout se passe bien pour le moment. L'entraîneur et les joueurs se sont fixés comme objectif de monter rapidement en 4ème ligue. Nous leur souhaitons plein succès et de garder cette belle énergie et solidarité dont ils font preuve.

Au niveau du comité, quelques changements: départs de MM. Olivier Metry, Joao Rodrigues et Didier Velten. Nous les remercions pour le travail effectué au sein du club.

Trois départ remplacés pour l'instant par un seul homme, M. Daniel Rodriguez à qui nous souhaitons la bienvenue et que nous remercions. M. Rodriguez sera également le représentant de notre club auprès de Foot Région Morges et fera le lien avec notre comité.

Un tout grand merci à Michel Genin, président fidèle et toujours efficace ainsi qu'à tous les autres membres du comité pour leur dévouement et leur travail.

Au plaisir de vous voir sur les bords du terrain pour encourager tous nos juniors et notre première équipe bien sûr.

Nous profitons de rappeler que la buvette du Terrain des Pâquerettes à Denges peut être louée à des conditions intéressantes.

Composition du comité pour la saison 2009-2010

Président :	Michel Genin, Rte de la Gare 4, 1026 Echandens, 079 426 77 16
Caissier :	Paco Ruiz, Echandens
Secrétarire :	Lise Zbinden, Denges
Responsable juniors:	Stéphane Steiner, Echandens
Membres :	Laurence Tavernier, Denges Daniel Rodriguez, Bussigny

Après une année 2008 palpitante, marquée par l'organisation du Tir cantonal, nous avons tenté de nous réserver une année un peu plus calme. La mission s'est avérée impossible, car dans la première partie de la saison, nous avons, comme de coutume, participé à de nombreux concours de sociétés, au Championnat de groupes et au Tir cantonal fribourgeois. Voici un résumé des meilleurs résultats:

- Tir des Effoliez à Echandens, le groupe des «Tiretacons» se hisse au 3e rang. Bertrand Seydoux est quant à lui 3e au classement général individuel (concours Roi du tir, catégorie armes d'ordonnance)
- Tir d'inauguration du Drapeau Echichens, les «Tiretacons» terminent à la 3e place. Au classement de la cible Drapeau, Daniel Chaupond occupe la 1ère marche du podium avec 476 pts sur 500. Au classement générale individuel, Béatrice Seydoux obtient la 2e place (concours Roi du tir, catégorie armes d'ordonnance)
- Tir des Sorcières à Diesse, notre groupe de 5 tireurs se classe au 4e rang de sa catégorie
- Tir cantonal fribourgeois à Morat, tous nos participants ont obtenu la distinction. A relever, l'excellent résultat obtenu par Gilbert Witz à la passe «Vitesse», avec un total de 59 pts, il pointe au 8e rang au classement général.

Cette saison, nous nous sommes lancé un nouveau défi, en participant pour la première fois au Championnat suisse de sections. En effet, notre bon résultat d'ensemble lors du tir cantonal vaudois en 2008, à savoir une 6e place (sur 67) glanée dans la catégorie 4 du concours des sociétés au niveau vaudois, nous a incité à nous mesurer aux autres sections à l'échelon national dans le but de connaître notre niveau. Après le 1er tour de qualification, notre section se classe 59e (sur 192) et ce bon résultat est synonyme de qualification pour le 2e tour.

Au niveau individuel, Bertrand Seydoux, Roland Urech, Yves Zahner, François Pache, Pierre-Alain Forestier et Béatrice Seydoux se sont qualifiés pour la finale du Championnat individuel vaudois qui aura lieu début octobre à Vernand. Avec 6 tireurs qualifiés, nous battons un record de participation. En effet, jamais encore, notre délégation n'avait été aussi importante à ce niveau de la compétition.

L'année prochaine sera marquée par deux événements majeurs. Le premier étant notre participation au Tir fédéral dans la région d'Aarau, et le second sera l'organisation du «Tir des Effoliez» lors duquel nous accueillerons entre 200 et 300 tireurs sportifs dans notre stand d'Echandens.

Envie d'en savoir plus en ce qui concerne nos activités ou simplement envie de découvrir le tir sportif? C'est avec plaisir que nous vous accueillons lors de l'une de nos soirées d'entraînement les mardis de mars à octobre de 17h00 à 19h30 au stand des Effoliez à Echandens!

Pour le comité: Béatrice Seydoux
www.tir-denges-echandens.ch

DENGES-ECHANDENS-LONAY BASKET DEL-BASKET

Formidables ces petits Basketteurs...

Depuis que mon fils Jonathan a eu 7 ans (et 120 cm.), je l'accompagne aux matchs de son équipe du DEL Basket (Denges-Echandens-Lonay). Au début, il avait beaucoup de de peine et était convaincu qu'il n'y arriverait jamais. Aujourd'hui (17 ans, 1m90...) il fait partie des piliers de l'équipe juniors. Il s'est énormément développé en termes de confiance, d'audace et d'endurance. Entretemps mes filles Noa et Talia ont rejoint elles aussi le Club. Vous pouvez imaginer le programme de nos week-ends... En constatant le plaisir que mes enfants ont et le progrès qu'ils effectuent grâce au basket, cela

m'a donné envie d'entraîner une équipe de jeunes enfants. J'ai appelé alors mon ami Peter Rothrock qui à l'époque préparait le retour de sa famille en Suisse du Brésil et je lui ai proposé de coacher l'équipe écoliers de DEL ensemble. «You bet», bien sûr que je veux bien, m'a-t-il répondu avec enthousiasme. «Inscris aussi mes 4 enfants... ajouta-t-il sans hésitation». Je dois avouer qu'avec le recul cette décision s'avère être une des plus sages et «rentables» que j'aie prise ces dernières années. Non, je ne suis pas devenu plus riche en argent grâce à ce travail de coach sportif... peut-être le contraire en fait... Néanmoins, je suis aujourd'hui plus riche en émotions et en satisfactions. Pourquoi? Parce que nos (vos) enfants sont formidables! Ils sont toujours volontaires, passionnés et rigolos. Ainsi, avec Peter nous passons beaucoup de moments forts avec eux, pendant les entraînements et les matchs. Au travers du Basket on peut tout apprendre (ou presque): développer sa confiance en soi et en les autres, collaborer et coopérer, se donner à fond, prendre des décisions sous pression, surmonter les échecs et savourer le succès. Ce ne sont que quelques exemples de ce qu'un enfant peut retirer de ce sport. Avec Peter, nous mettons l'accent sur l'apprentissage de la vie au travers du Basket. Nous aidons nos joueurs et joueuses à progresser continuellement et à se développer au niveau physique, mental et interpersonnel. De plus, nous essayons de faire passer des valeurs importantes, comme le respect mutuel et la solidarité («un pour tous et tous pour un»). Ne vous trompez pas, nous ne sommes pas des saints. Nous aimons bien gagner des matchs, l'esprit de compétition et l'envie de faire le mieux possible à chaque instant font également partie des nos valeurs. Comme coachs nous donnons beaucoup et en même temps nous exigeons pas mal. Les enfants nous donnent en retour leur sourire, leur engagement et leur volonté insatiable de découvrir de nouvelles choses.

Cette année le mouvement Minibasket au DEL est composé de trois équipes:

L'école de Basket (à partir de 6-7 ans) – on y apprend les mouvements fondamentaux du basket de manière ludique. On apprivoise la balle, le panier et le jeu en équipe. Les entrainements ont lieu 1 fois par semaine.

Dès que l'enfant est prêt, il/elle passe à la catégorie **Ecoliers** (8-11 ans). Cette équipe participe au championnat vaudois et à des tournois divers. Elle est entrainée cette année par 2 jeunes coachs: Morgane Katz et Delphine Zurn.

De 11 à 13 ans les enfants rejoignent l'équipe de **Minimes**. A cette période ils grandissent vite et ainsi commencent à jouer sur des paniers plus hauts et avec des balles plus grandes. C'est l'équipe que nous, Peter et Nir, allons coacher cette année. Nous avons au DEL également des équipes pour des garçons et filles jusqu'à 18 ans.

Pour de plus amples informations:
Nir Zalts: 079 303 22 13,
Peter Rothroc: 021 612 81 59
Secrétariat du DEL basket,
Béatrice Gitera: 078 755 67 24
beatrice.gitera@del-basket.ch
Site web: www.del-basket.ch

APé

APE Bief-Venoge

ANNÉE 2009 - 2010

Programme d'activités

Il se présente comme suit:

Automne 2009 (date à fixer)
Conférence HarmoS
(conférencier et lieu à définir)
Mercredis 11, 18, 25.11 et 02.12.2009
Atelier bougies au collège de Denges

Samedi 12 décembre 2009
Bricolages de Noël

Janvier à Mars 2010
Cours de natation au collège des Bergières à Lausanne

Mercredi 17 mars 2010
Bricolages de Pâques à Denges, salle des Jardins

Printemps 2010
Spectacle de marionnettes ou conte à définir

Juin 2010
Repas des bénévoles

Spectacle de printemps

Pour chaque activité, les enfants recevront à l'école, en temps voulu, une circulaire conforme avec les dates, lieux et activités définitifs ainsi que toutes les informations nécessaires.

Christine Thoth, adresse e-mail: christine.toth@hispeed.ch

EXPOSITION ET VENTE DES ARTISTES ET ARTISANS D'ECHANDENS

Après 2 ans de travail et de nouvelles créations, les artistes et artisans d'Echandens ont le plaisir de vous inviter à la 9ème édition de leur traditionnelle

EXPOSITION-VENTE
DU 27 AU 29 NOVEMBRE 2009

Heures d'ouverture:

Vernissage	ve	27 de 18.00 à 21.00
	sa	28 de 10.00 à 20.00
	di	29 de 10.00 à 18.00

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, vous pourrez admirer les œuvres et travaux de 15 exposants de notre village et partager avec nous le verre de l'amitié.

Pour tous renseignements:
Mme Wilza Merkli tél. 021 701 05 07.

Association
Echandens - Starchiojd
Fondé le 21 février 1996

ASSOCIATION ECHANDENS – STARCHIOJD

1989 – 2009, 20 ans d'échanges

C'est dans l'enthousiasme qu'est née notre Action, il y a maintenant 20 ans, quelques mois avant la chute du président Ceaucescu. Celui-ci voulait détruire les villages en Roumanie, le monde rural s'avérant plus difficile à contrôler que le monde urbain. Peu après la "Révolution", vu le peu d'informations dont nous disposions, des membres du comité se sont rendus en Roumanie afin d'examiner de quelles façons nous pourrions soutenir un village roumain. Au fil des années, des liens d'amitié se sont peu à peu créés grâce aux visites respectives, et à la venue de jeunes roumains pour des stages de quelques mois.

Vingt ans, c'est un peu tôt pour faire un bilan, mais nous aimerions cependant rappeler à la population de notre village ce qu'elle nous a permis de faire. Pendant les premières années d'existence de l'Association, notre aide a consisté essentiellement dans l'envoi de matériel divers, d'abord par 3 wagons, puis jusqu'il y a quelques années par 1 ou 2 camions par an. C'est ainsi qu'un grand nombre d'habits ont été envoyés, mais aussi des médicaments, du matériel d'enseignement, du matériel pour le dispensaire ou encore un cabinet dentaire qu'un dentiste de Morges qui prenait sa retraite nous a aimablement cédé. Tous ces objets nous ont été donnés par les gens d'Echandens ou de villages voisins et nous leur en sommes extrêmement reconnaissants.

Simultanément à l'envoi de matériel de première nécessité nous avons développé différents projets. C'est ainsi que nous avons initié des forages afin de trouver de l'eau, de bonne qualité, au village. Ce projet, qui n'a pas eu de succès à l'époque, est actuellement repris par la commune de Starchiojd, avec le soutien de la province. Et grâce au soutien financier des autorités d'Echandens, il nous a été possible de participer à des réalisations concrètes dont rêvaient les habitants de Starchiojd, soit la reconstruction d'un pont et d'une passerelle reliant deux parties du village, et la réfection d'un jardin d'enfants, dont profitent actuellement chaque jour une centaine d'enfants.

Il y a quelques années, il nous est apparu que l'envoi de matériel n'était plus une priorité; par contre, de nombreuses familles ont de grandes difficultés à financer des études à leurs enfants. D'entente avec nos partenaires roumains nous avons alors décidé d'utiliser nos modestes moyens à l'octroi de bourses d'études. Et c'est ainsi que nous finançons la formation de 6 à 8 jeunes gens à raison de quelque 650 francs par an, montant qui couvre la majeure partie de leurs frais d'hébergement et de nourriture.

C'est grâce à la générosité de la population et des autorités d'Echandens que nous avons pu aider les habitants de Starchiojd, commune située à environ 100 km au nord de Bucarest, à la périphérie de la province de Prahova, et donc assez isolée, et nous sommes heureux d'être les interprètes de l'immense reconnaissance de ce village envers Echandens.

Robert Huguenin

VIE ECONOMIQUE

Nous découvrons aujourd'hui quelques entreprises de la route de la Chocolatière. Partant de la rte d'Ecublens, celle-ci vous conduira au bois de la Côte ou sur les bords de la Venoge avec un petit pont qui relie Bussigny. Les entreprises qui bordent cette route ombragée sont diverses et intéressantes:

PATRICK TSCHABOLD SÀRL

Les principales activités sont l'importation et la distribution de champignons frais et séchés. Afin de satisfaire à la demande de nos clients, nous importons de la marchandise de différents pays (France, Espagne, Portugal, Turquie, Canada, Afrique du Sud, Balkans, Autriche, Pologne, Grèce).

Les champignons sont stockés dans notre dépôt de 320m2. Nous disposons d'une salle de congélation et de trois locaux frigorifiques. Afin de garantir une marchandise de première qualité, les produits sont contrôlés, triés et nettoyés par nos propres soins.

En saison, nous faisons également l'importation et la vente de dents-de-lion et autres spécialités comme les petits fruits, toutes sortes d'asperges, et les légumes nouveaux. Pour tous nos produits, nous misons sur la qualité et la fraicheur afin de satisfaire notre clientèle.

Historique :
1970 Création de la société par les frères Gustave et Georges Cloux à l'Isle VD, en Suisse.

1987 Patrick Tschabold s'engage dans le commerce familial.

1988 Décès de Georges Cloux. Patrick Tschabold continue l'aventure avec Nelly Antille, sa mère, et Gustave Cloux.

1990 Gustave Cloux vend son commerce à Patrick Tschabold qui décide de poursuivre l'aventure avec sa mère Nelly.

1995 Livija Tschabold, la femme de Patrick, met au monde son premier fils. Livija s'investit également dans l'entreprise familiale.

1999 Livija devient une associée à part entière et l'entreprise familiale est convertie en société à responsabilité limitée, soit Patrick Tschabold Sàrl.

Produits:

Champignons frais
Champignons de Paris
Pleurottes
Shii takes
Pieds bleus
Pleurottes jaunes
Mélange
Chanterelles
Chanterelles d'automne
Bolets
Marasmes
Pieds-de-moutons
Cornes d'abondance
Morilles
et autres …

Champignons secs
Morilles extra
Bolets
Cornes d'abondance

Champignons congelés
Chanterelles
Bolets
Morilles

Nouveauté
Mélange coupé prêt à l'emploi

Légumes
Légumes minis
Carottes et navets fanes
Asperges
Salades, saladines
Choux-fleurs
Dent-de-lion
Tomates
Tomates cherrys

Petits fruits
Fraises
Fraises des bois
Framboises
Mûres
Myrtilles
Raisinets et cassis
Melons et autres

Contact
Responsable: Patrick Tschabold
Adresse : Rte de la Chocolatière 1
CH-1026 Echandens
Téléphone : 021 864 58 80
Natel : 079 212 04 59
Fax : 021 864 43 66
E-mail: info@champignons-tschabold.ch
Marchés: Morges et Lausanne
le mercredi et le samedi

Venez nous visiter afin de recevoir des conseils culinaires de professionnels.

OLIVIER MAILLEFER

rte de la Chocolatière 3
1026 Echandens

Maillefer Tondeuses, installé à la Rte de la Chocolatière depuis 1997 s'occupe de machines de jardin, forêt et communales depuis près de vingt ans dans la région.

Le service et le travail soigné font notre grande force. Que ce soit pour la vente, la révision annuelle ou un dépannage sur site, nous sommes sûrs de pouvoir satisfaire nos clients; ceci pour toutes les marques de machines.

La large gamme de nos produits nous permet de satisfaire non seulement une clientèle privée mais également les professionnels tels que des paysagistes, services voiries et communaux, ainsi que les entreprises d'entretien espaces verts, forêts et sportifs. Grâce à la proximité, nous pouvons garantir un travail rapide et personnalisé. Pour un prompt dépannage ou le prêt d'une machine de remplacement.

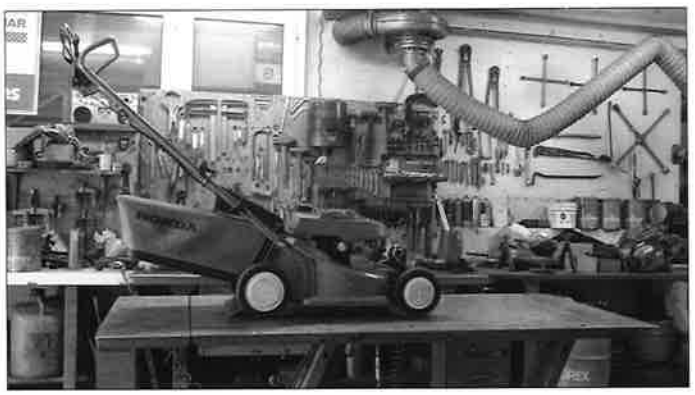

Nous saisissons cette occasion pour remercier notre fidèle clientèle de la confiance qu'elle nous témoigne et nous nous réjouissons de vous accueillir prochainement chez nous.

SAVARY BACHES – TENTES – STORES

Soyez les bienvenus!

Sécurité
Assistance
Variété
Attrait
Rapidité
Y penser!

Savary Stores et Bâches SARL - un siècle d'expérience

Depuis plus de 100 ans, les stores et bâches fabriqués et vendus à Lausanne et bien au-delà de sa

région, ont un nom de famille: Savary. Fondée en 1900, l'Entreprise Savary & fils est née à l'avenue de la Harpe, avant d'occuper pendant cinquante ans un bâtiment, aujourd'hui démoli, à la place de Milan.

C'est le désir de regrouper ses activités qui a poussé cette entreprise de tradition, à quitter la ville pour se retrouver à la Chocolatière 7 à Echandens où elle fabriquait déjà depuis des années des stores et bâches en tous genres.

Bien sûr chez Savary, on ne se contente pas de fabriquer ou de vendre, mais on pose, on ajuste, on taille sur mesure et l'on assure un service après-vente impeccable, qu'il s'agisse de la bâche de votre bateau, de vos stores en tous genres, de vos tentes de balcon, de vos moustiquaires, de vos stores intérieurs, de votre porte de garage ou de toutes motorisations.

Restée une entreprise familiale où l'on cultive le goût de la qualité et du service, Savary Stores et Bâches Sàrl et sa quinzaine de collaborateurs qualifiés sauront toujours vous conseiller et vous proposer la solution la mieux adaptée à vos besoins.

KINGPROJECT BATIMENT SÀRL, MACHINES DE CHANTIERS

Vente - Service après-vente - Leasing

Kingproject, votre nouveau partenaire pour tous vos travaux de
- Technique de projection
- Assainissement des bétons
- Malaxage continu
- Pompage des mortiers
- Transport pneumatique silo/machine
- Compresseurs électriques

Kingproject, votre nouveau fournisseur de machines de chantiers, d'outillage et d'accessoires professionnels, vous propose tous les outils nécessaires pour la plâtrerie, la peinture, la maçonnerie, le carrelage, le crépissage, la chape mortier ainsi que la chape liquide.

Bien entendu, nous vous offrons également un service de livraison à votre dépôt ou alors directement sur le chantier.

Une large gamme de produits de différents fabricants renommés est à votre disposition et ceci à des prix tout à fait attractifs. Nous garantissons un service irréprochable; Monsieur Franck Kingue serait ravi de pouvoir vous renseigner et vous soumettre notre catalogue complet.

Entreprise établie depuis mai 2006 à Echandens,
route de la Chocolatière 1A,
téléphone 021 / 702 26 40,
E-mail : kingproject@bluewin.ch

JEUNESSE SORTIVE

Quelques jeunes de notre commune continuent leur progression dans des disciplines exigeantes et atteignent d'excellents résultats dans des compétitions régionales, cantonales et même suisses. Nous sommes fiers de vous donner de leurs nouvelles.

NATATION SYNCHRONISEE

Nageuses d'Echandens

L'absence d'infrastructure étant chronique au niveau régional, c'est trop souvent dans des communes éloignées que les nageuses de Morges Natation doivent pratiquer leur sport, à savoir Bassins ou même le Sentier (Eh oui). Leur motivation étant inversement proportionnelle au temps de voyage, c'est donc tout naturellement que les résultats ont suivi.

Les Nageuses d'Echandens sont fort bien représentées au sein de ce club. Faisant partie des Elites du pays, avec à la clé un projet olympique pour LONDRES 2012 pour les meilleures nageuses.

Laura BERSIER
Championne Suisse GROUPE Elite 2009
Championne Romande Espoir SOLO 2009
Championne Romande Espoir DUO 2009
Championne Romande GROUPE Open 2009

Pauline ROSSELET
2e championnat Suisse DUO 2009-J3
2e Championnat Romand SOLO 2009-J3
2e Championnat Romand DUO 2009-J3
Championne Romande Groupe 2009-J3
Championne Romande Figures imposées 2009-J3

Chelsea PERRY
Championne Romande GROUPE Open 2009
3e Championnat Suisse Espoirs GROUPE 2009-J2
2e Championnat Romand EspoirsGROUPE 2009-J2
3e Championnat Romand Espoirs DUO 2009-J2
4e Championnat Suisse DUO 2009-J2

Dayana CARREA
Championne Romande GROUPE Open 2009
3e Championnat Suisse Espoirs GROUPE 2009 J2
2e Championnat Romand GROUPE 2009-J2

Rebecca PAGANUZZI
Championne Romande ESPOIRS GROUPE 2009 - plaisir
3e Championnat Romand Figures imposées 2009 – plaisir

La natation synchronisée est un sport très complet qui allie chorégraphie, souplesse, endurance et bien sûr la nage, tout ceci dans la grâce et la discipline. Une grande solidarité lie ces filles qui se présentent sous forme de solo, duo ou par groupe de 8 nageuses, sous la direction d'une entraîneur russe; celle-ci crée chaque ballet et costume qui sont ensuite «pailleté à gogo» par les parents.

Chaque année, au mois de juin, la section synchro du Morges Natation présente un gala de clôture à la piscine de Bassins où vous pouvez apprécier les performances des filles. Nous accueillons les enfants qui ont déjà une base de natation dès l'âge de 7 ans.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site www.morges-natation.ch.

Commission technique
Morges-Natation section synchro.

rushteam
ECUBLENS

Si pour beaucoup le triathlon était un sport pour les «dingues» , celui-ci s'est passablement démo-

cratisé ces dernières années, notamment depuis l'arrivée des catégories populaires et enfants.

En effet Préverenges nous gratifie depuis 11 ans de son traditionnel triathlon, le premier dimanche de juillet (en général). Et si les premières années nos concitoyens regardaient bizarrement ces cyclistes qui traversaient le village à tombeau ouvert, depuis, passablement de nos habitants se sont essayés à cette discipline que ce soit en individuel ou en relais, alors que d'autres soutiennent leurs enfants ou petits enfants dans les catégories adaptées à leur âge.

Le triathlon consiste à l'enchaînement des disciplines que sont la natation, le vélo, et la course à pied, l'ensemble des transitions se faisant à l'intérieur d'un parc de change. Si le triathlon demande d'avoir des aptitudes à l'effort, l'entraînement des multiples disciplines permet de varier les entraînements et d'éviter ainsi la lassitude. C'est pourquoi passablement d'adeptes du triathlon se sont essayés préalablement à la natation ou à la course à pied.

De plus la natation du triathlon se pratique essentiellement dans le lac, et par la force des choses les courses se trouvent souvent dans des endroits magnifiques, même si à un certain niveau celles-ci sont principalement de l'autre côté de la Sarine. Les catégories principales sont les suivantes:

Catégorie	natation	vélo	course
Ecolier/ère1 (10-11 ans)	100 m	2 -3 km	1.0 km
Ecolier /è2 (12-13 ans)	200 m	5-7 km	1.5 km
Youth league (14-17ans)	400 m	10-13km	2.0-2.5 km
Junior (18-19 ans)	750 m	20 km	5.0 km
Olympique (dès 20 ans)	1500 m	40 km	10.0 km

Le Rushteam d'Ecublens a joint une section «kids» à leur club multisports, et assure un encadrement pour des enfants de 10 à 19 ans avec des résultats très prometteurs pour l'ensemble du club, ainsi que pour 2 athlètes du village, qui viennent toutes les 2 de la natation synchronisée dont l'une qui la pratique encore avec succès: à savoir Sophie et Pauline Rosselet. Les infrastructures d' entraînement faisant défaut, notamment pour la natation, il est nécessaire pour le club de trouver des partenariats avec les clubs de natation de la région. Mais il ne fait aucun doute que les efforts consentis pour obtenir des résultats seront une excellente école pour leur intégration dans un monde adulte.

Sophie Rosselet
Cadre Romand 2009
Médaillée Championnat Suisse Equipe Duathlon 2008 &2009
Médaillée Championnat Suisse Triathlon 2008 et 2009
4ème Championnat Suisse Duathlon 2008

Pauline Rosselet
2e Championnat Suisse Triathlon 2008
5e Championnat Suisse Duathlon 2008
Médaillée Championnat Suisse Equipe Duathlon etTriathlon 2008
1er Triathlon Uster 2008
2e Triathlon Nyon 2008 & 2009

Rappel d'une activité sportive qui se pratique également à Echandens.

Dance Aerobics est une méthode simple, gaie, entraînante, saine et très motivante qui vous aidera à garder ou retrouver la forme. Chaque séance comprend un échauffement, de la gym (cardio-vasculaire), des exercices au sol spécialement étudiés pour la morphologie féminine (muscler et raffermir ventre, cuisses et fessiers) et un étirement/relaxation pour terminer en pleine forme. Le tout en musique et dans une ambiance super sympa.

Dance Aerobics n'est pas un sport de compétition, c'est pourquoi des personnes d'âge et d'aptitude physique différents peuvent participer sans problème à un même cours en progressant à leur propre rythme.

C'est aussi l'occasion de créer des contacts dans le village, des liens d'amitiés et de partager de bons moments autour d'un café ou d'un repas.

Alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre.

Grande salle place du Saugey

Lundi: 19h00 – 20h00
Mardi-jeudi-vendredi: 9h15 – 10h15

Pour tous renseignements
Eliane De Benedictis, 021 701 05 86

Rappel

Aux citoyennes et citoyens d'Echandens

Votations, élections

Comment voter

Veuillez vous référer à l'arrêté de convocation affiché au pilier public central (rue du Château).

<u>Erreurs les plus fréquemment constatées</u>:

- Date de naissance manque ou date du jour au lieu de la date de naissance
- Signature manque.

Nous vous rappelons également que les bulletins de vote doivent être mis dans l'enveloppe jaune. La carte de vote, accompagnée de l'enveloppe jaune, doit être mise dans l'enveloppe de transmission grise.

Où voter

Heures d'ouverture du bureau de vote, le dimanche, de

10 h 00 à 11 h 00

aux Utins (bâtiment de la voirie).

La levée de la boîte aux lettres des votations, située au bas des escaliers de l'administration communale (boîte aux lettres blanche), s'effectue en même temps que la fermeture du bureau de vote, soit à 11 h 00.

La Municipalité et le Bureau électoral

Les spectacles de la nouvelle saison...

...à inscrire dans vos agendas !

vendredi 4 septembre	2009	20h30	Claude Ogiz	Chanson
vendredi 11 septembre	2009	20h30	Claude-Inga Barbey & Doris Ittig	Humour
			Tiffany (première partie)	Chanson
vendredi 2 octobre	2009	20h30	J. Kirby's Band	Country, Rock
vendredi 30 octobre	2009	20h30	KifKif	Chanson tout terrain
vendredi 27 novembre	2009	20h30	Mildred chante Chico Buarque	Emotions brésiliennes
dimanche 6 decembre	2009	17h00	Le Souffle de l'Arc	Musique de chambre
vendredi 22 janvier	2010	20h30	Jean-Louis Droz	Humour
vendredi 19 février	2010	20h30	Yvostellka	Emotions tziganes
vendredi 5 mars	2010	20h30	Sajadi	Chanson
vendredi 23 avril	2010	20h30	Chris White	Folk, rock
vendredi 7 mai	2010	20h30	Les Treatles	Les Beatles francophones
jeudi 27 mai au dimanche 30 mai	2010		Festives au Caval	!!! Surprises !!!
jeudi 24 juin	2010	20h00	Sérénade au Château	

détails et réservations: www.caveau-echandens.ch ou 079 410 74 79

Groupe d'Animation du Caveau

MANIFESTATIONS 2009 - 2010

Novembre 2009		
Samedi 7	Marché aux jouets	Grande Salle
Vendredi 27	Mildred - Emotions brésiliennes	Caveau
Vendredi 27	Marché des Artisans	Grande Salle
Samedi 28	Marché des Artisans	Grande Salle
Dimanche 29	Marché des Artisans	Grande Salle
Décembre 2009		
Dimanche 6	Le Souffle de l'Arc - Classique	Caveau
Mardi 8	Thé de l'Avent	Grande Salle
Vendredi 18	Vacances scolaires	
Janvier 2010		
Lundi 4	Reprise scolaire	
Vendredi 8	Bal du petit nouvel an	Grande Salle
Vendredi 22	Jean-Louis Droz - Humour	Caveau
Février 2010		
Vendredi 5	Vacances scolaires	
Lundi 15	Reprise scolaire	
Vendredi 19	Yvostellka - Emotions tziganes	Caveau
Mars 2010		
Vendredi 26	Vacances scolaires	
Vendredi 5	Sajadi - Chanson	Caveau
Avril 2010		
Lundi 12	Reprise scolaire	
Vendredi 23	Chris White - Folk	Caveau
Mai 2010		
Vendredi 7	Les Treatles	Caveau
Samedi 8	Vente d'Echandens	Salle des Utins
Jeudi 27	Festival au Caval	Caveau
Vendredi 28	Festival au Caval	Caveau
Samedi 29	Festival au Caval	Caveau
Dimanche 30	Festival au Caval	Caveau
Juin 2010		
Jeudi 24	Sérénade au Château	Château
Juillet 2010		
Vendredi 2	Vacances scolaires	
Samedi 31	Fête au village	
Août 2010		
Dimanche 1	Fête nationale	
Lundi 23 août	Reprise scolaire	

Edition: **Commune d'Echandens – tél. 021 701 15 25 – fax 021 701 09 13**
http://www.echandens.ch - e-mail: echandens@bluewin.ch

52